

Louis Desrochers & Fils Ltée

"Si c'est de la ferronnerie... nous l'avons"

TEL. 753-4242

537, RUE NOTRE-DAME

JOLIETTE, QUE.

LVIe année — NO 19

JOLIETTE, MERCREDI LE 14 MAI 1969

2e CAHIER

Programme accéléré pour procurer des emplois d'été aux étudiants

M. Lasalle loue cette mesure

Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Allan J. MacEachen, vient d'annoncer la mise en œuvre d'un programme accéléré tendant à procurer des emplois d'été dans la fonction publique aux étudiants.

Le Cabinet a donné des directives aux ministères, aux sociétés et organismes ministériels et à leurs bureaux régionaux, leur ordonnant de repenser leurs priorités dans les limites des allocations de main-d'œuvre et des crédits dont ils disposent, de manière que chacun augmente d'au moins dix p. 100 le nombre d'étudiants qu'il emploiera cet été, en comparaison de l'année dernière; on se propose d'embaucher ainsi 1,000 étudiants de plus que l'an dernier.

Cette année on insistera davantage sur l'emploi d'été pour les jeunes qui accèdent au niveau postsecondaire ou qui s'y trouvent déjà.

Le député conservateur de Joliette, M. Roch Lasalle a trouvé cette mesure louable et a dit espérer que les efforts du gouvernement atteindront, ou

même dépasseront, les résultats attendus.

D'après une estimation minutieuse des emplois d'été de l'année dernière, le nombre d'étudiants en chômage à la période de pointe s'est élevé à 40,000 pour tout le Canada. Au total, 317,000 étudiants ont trouvé du travail d'été. Cette année, on prévoit que 10,000 étudiants de plus chercheront un emploi d'été.

Aux fins de la campagne en faveur des emplois d'été, le ministre a nommé des coordonnateurs régionaux; en outre le personnel des Centres de main-d'œuvre du Canada invite les hommes d'affaires et d'autres employeurs à trouver ou à créer des occasions d'emploi pouvant favoriser les étudiants. Le ministère embauchera 355 étudiants en vue d'aider à l'exécution de ce programme, c'est-à-dire 255 de plus que ceux qui ont été embauchés l'an dernier à cette fin.

Les fonctionnaires supérieurs de la main-d'œuvre ont tenu des entretiens avec les diri-

(Suite de la première page)

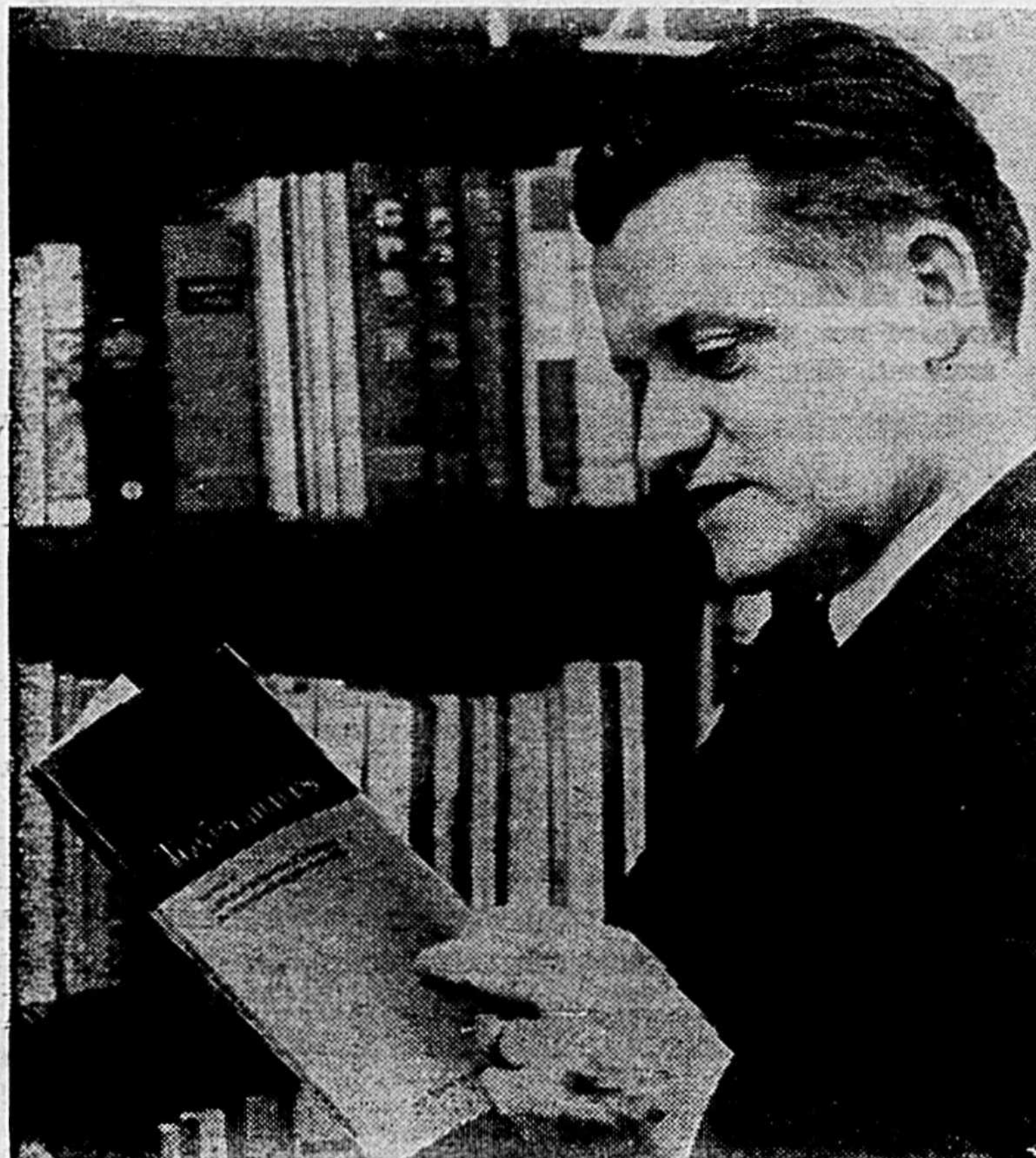
L'Action POPULAIRE



Un deuxième ministère attribué à Mario Beaulieu

Le ministre de l'Immigration et député de Dorion, M. Mario Beaulieu, a été assermenté, le mardi 29 avril, comme ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives. Il succède à M. Yves Gabias, forcé par son mauvais état de santé à remettre sa démission et à quitter la vie politique. On voit ici le ministre prêtant son nouveau serment d'office en pré-

sence du lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe. Il est accompagné de son épouse et du premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand. M. Beaulieu cumulera ainsi la direction de deux ministères. Elu député de Dorion le 3 mars dernier, c'est le 28 du même mois qu'il accédait au conseil exécutif en qualité de ministre de l'Immigration.



L'alcoolisme est une maladie d'un genre bien particulier qui est caractérisée surtout par l'inadaptabilité sur les plans physique, psychologique, social et spirituel, explique le Dr André Boudreau, directeur général de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (O.P.T.A.T.) du Québec. En effet, aucun thérapeute ne peut seul prétendre traiter efficacement un alcoolique; il faut une équipe multidisciplinaire faisant appel aussi bien au travail du médecin qu'à celui du psychiatre, du psychologue, du prêtre, du travailleur social, du sociologue qui ont chacun leur part pour le diagnostic, du prêtre, du travailleur social, du sociologue qui ont chacun leur part pour le diagnostic, le traitement et la réadaptation dans le domaine de l'alcoolisme. L'O.P.T.A.T. se consacre à la prévention et au traitement non seulement de l'alcoolisme, mais aussi des autres toxicomanies résultant de l'usage abusif des divers stupéfiants, drogues, médicaments, etc. Ainsi, tout en faisant une œuvre préventive, il s'occupe de la cure et de la réadaptation des alcooliques et autres toxicomanies. Il dispose de neuf cliniques, de neuf centres externes de consultation et de traitement ainsi que 32 unités de réadaptation Domremy affiliés, en plus de cinq salles d'accueil non affiliées avec lesquelles il collabore. L'O.P.T.A.T. est une division des Services psychiatriques du ministère de la Santé du Québec.

L'expansion de Scott Paper Limited

Contrat de \$1 million accordé à Guy Perrault Cie Ltée de Joliette

CRABTREE — M. Bernard-A. Goulet, directeur général de la division de fabrication de l'Est et secrétaire adjoint de Scott Paper Ltd. annonce que le premier contrat de construction du programme d'expansion de \$9,000,000 à l'usine de Crabtree que l'on avait fait connaître le 31 mars dernier, a été accordé à la firme Guy Perrault Cie Ltée de Joliette.

Les travaux de cette première phase du projet total débiteront immédiatement et devraient se terminer vers la fin d'octobre 1969; ce premier contrat compor-

te l'agrandissement des services de transformation, d'entreposage et de distribution.

M. Goulet, parlant au nom des dirigeants de la compagnie Scott, s'est dit très heureux que Guy Perrault Cie Ltée de Joliette ait réussi à obtenir ce contrat dont le coût dépassera \$1,000,000.

Le contracteur général travaillera sous les directives de l'archi-

tecte Peter M. Acres dont les services avaient été retenus par la compagnie Scott.

Ce sont MM. Horace F. Winchell, vice-président responsable aux services de la fabrication et de la construction mécanique et Alfred Lower, directeur des projets de la compagnie qui coordonneront la bonne marche de tous les travaux.

Routes ouvertes à la circulation lourde

QUEBEC, le 1er mai 1969 — (O.I.P.Q.) — Les restrictions imposées durant la période du dégel, sur les routes du Québec, ont été levées en partie depuis le dimanche 4 mai, à minuit.

Les camionneurs et propriétaire d'autobus voudront bien prendre note que les pesanteurs d'été seront cependant rigoureusement contrôlées aux différentes balances installées à cette fin.

Le ministère de la Voirie se réserve également le droit de rétablir les restrictions sur toute route ou section de route, si besoin il y a.

Les restrictions imposées durant la période du dégel sont donc levées dans les circonscriptions suivantes: -

Région du Nord-Ouest québécois: Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue;

Région des Laurentides: Argenteuil, Deux-Montagnes, La Belle et Terrebonne;

Région de Lanaudière: Berthier, Joliette, l'Assomption et Montcalm;

Région de l'Outaouais: Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac;

Région des Bois-Francs: Arthabasca, Drummond, Nicolet et Yamaska;

Région de la Mauricie: Saint-Maurice, Trois-Rivières et Maskinongé;

Région de Québec: Lotbinière;

Région de Montréal: Beau-

(A suivre à la page 16)

Pèlerinage à N. D. du Cap

Le pèlerinage annuel des Filles d'Isabelle à la Basilique Notre-Dame du Cap de la Madeleine aura lieu, en fin de semaine, samedi le 18 mai. Les messieurs, dames et enfants désireux de le faire peuvent les accompagner.

On peut retenir immédiatement sa place en s'adressant à la responsable Mme François Rivest, 57 nord, rue Saint-Charles, tél. 756-4896.

Le voyage se fera par autobus et le départ est fixé à 8 h. 15 du matin, du terrain de stationnement de la Cathédrale.



MME PHILIBERT BEAULIEU

A Joliette, le 11 mai, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Philibert Beaulieu, née Aldéa Ducharme, demeurant à Joliette. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 14 mai, au départ des salons Garceau et Garceau, 636 boul. Manseau, Joliette, pour l'église de St-Pierre-Apôtre où le service fut célébré à 3 h. Inhumation au cimetière de Joliette. La défunte laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses brus et ses gendres: M. et Mme Gérard Beaulieu (Jeanne Desmarais) de Notre-Dame-de-Lourdes, M. et Mme Avila Ferland (Jeanne-d'Arc) de Joliette, M. et Mme Donald Fontaine (Yvonne) de L'Assomption, M. et Mme Jean-Paul Beaulieu (Marielle Coderre) de St-Paul, M. et Mme Ange-Albert Beaulieu (Marie-Blanche Rivest) et M. et Mme Azeilus Beaulieu (Marie-Paule Dalcourt) de Joliette, M. et Mme Rosaire Breault (Mélanie) de Beloeil, M. et Mme Marcel Beaulieu (Marie-Thérèse Venne) et M. et Mme Maurice Beaulieu (Pierrette Ratelle) de Joliette, M. et Mme Pierre Saindon (Claire) de St-Gérard, M. Yvon Beaulieu, directeur de l'école St-Pierre et Mme Beaulieu (Lise Lefebvre) et M. et Mme Robert Laurin (Monique) de Joliette; son gendre: M. Léo Charland de Joliette; son frère, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Viateur Ducharme de St-Félix, Mme veuve Pierre Joly, de Ste-Elisabeth, M. et Mme Léo Savignac de L'Assomption, Mme veuve Adélarde Ducharme de Montréal, M. et Mme Wilfrid Beaulieu de Ste-Mélanie, M. et Mme Désiré Beaulieu de Montréal, Mme veuve Donat Dubeau de Ste-Elisabeth, Mme veuve Eugène Beaulieu de Montréal, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

M. GERMAIN CHAMPAGNE

A Joliette, le 9 mai à l'âge de 52 ans, est décédé M. Germain Champagne, époux de Lina Ran-

ger, demeurant à 2015 rue Visitation, Joliette. Les funérailles ont eu lieu lundi le 11 mai, au départ des salons Garceau et Garceau, 636 boul. Manseau, Joliette pour l'église du Christ-Roi où le service fut célébré à 3 h. Inhumation au cimetière de Joliette. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Jean-Pierre Champagne (Hélène Robert) de Montréal, M. et Mme Serge Champagne (Carmen Bérard) de Shawinigan et Sylvie, Mlles Marthe, Françoise, Diane, Lucie, MM. François et Sylvain, tous de Joliette; une petite-fille: Nathalie Champagne de Joliette; ses beaux-parents: M. et Mme Wilfrid Ranger de Lanoraie; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Almanzor Champagne de Joliette, M. et Mme Geo.-Etienne Champagne, de Notre-Dame-de-Lourdes, M. et Mme Jean-Paul Champagne de Berthier, M. et Mme Henri Thérien (Annette), M. et Mme Médéric Robert (Germaine) de St-Ambroise, M. et Mme Lucien Archambault (Alice) de Notre-Dame-de-Lourdes, M. et Mme Bernard Ranger (Simone) de Pointe-aux-Trembles, Mtl, M. Chs-Odinas Beaudry de Joliette.

M. JOSEPH CHEVRETTE

A St-Ambroise-de-Kildare, le 12 mai, à l'âge de 77 ans est décédé M. Joseph Chevrette, époux en lère noces d'Emélie Roy et en secondes noces d'Azilda Simard, demeurant à 1030 rang Kildare, St-Ambroise. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 15 mai, au départ des salons Azellus Garceau de St-Ambroise-de-Kildare pour l'église paroissiale où le service fut célébré à 10 h. Inhumation au cimetière du même endroit. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Adrien Grégoire (Orise) de Joliette, M. et Mme William Chevrette de St-Ambroise, M. et Mme Armand Perreault (Lily) de Ste-Mélanie, M. et Mme Jean Forest (Véronique) de Ste-Marcelline, M. et Mme Lionel Laporte (Sylvette) de St-Ambroise; son demi-frère: M. et Mme Henri-Louis Chevrette de St-Félix-de-Valois; son neveu: M. l'abbé Réal Simard de Joliette et vingt petits-enfants.

MME SAUL DUBEAU

A Brownsburg, le 10 mai, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Saül Dubeau, née Florida Lavallée, autrefois de Joliette.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 13 mai, au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674 rue St-Louis, pour la Cathédrale de Joliette

où le service fut célébré à trois heures. Inhumation au cimetière de Joliette.

La défunte laisse dans le deuil une fille: Mme Philippe Valois; deux gendres: Me Philippe Valois, de Lachute, et M. Elphège Perrault, de St-Canut, ainsi que ses petits-enfants et arrière petits-enfants.

MME CHS.E. GENEUREUX

A Joliette, le 7 mai, à l'âge de 82 ans et 6 mois, est décédée Mme Charles-Edouard Généreux, née Rose-Alba Bacon, demeurant à 684 rue Curé-Gadoury.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 10 mai, au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674, rue St-Louis, pour l'église Ste-Thérèse où le service fut célébré à dix heures et trente.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Paul-Emile Généreux, de Joliette, M. et Mme Gérard Généreux, de L'Assomption, M. et Mme Albert Généreux de Pointe-aux-Trembles, et M. et Mme Gaston Lechasseur, de Joliette.

Elle laisse également une soeur: Soeur Marie-Emérentienne, des Soeurs de la Providence à Montréal; un frère: M. Emery Bacon, de Joliette ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

MME BERNARD MARSOLAIS

A St-Alexis, le 30 avril, est décédée Mme Bernard Marsolais, née Rosa Simard, 72 ans.

Les funérailles ont eu lieu, samedi au départ de la Coopérative des Frais Funéraires de Montcalm, au 229 rue Principale à St-Alexis, pour l'église paroissiale de St-Alexis où le service fut célébré à 10 heures et inhumation au cimetière du même endroit.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil un fils et une belle-fille: M. Hormidas Marsolais (Rolande Liard) et un petit-fils Bernard; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Mendoza Sirard, de St-Esprit, M. et Mme Téléphore Jacob, de Montréal, M. et Mme Wilfrid Robillard, de Joliette, Frère Jean Joseph Marsolais, frère St-Gabriel, St-Bruno, Garde Anne Marsolais, St-Alexis, Mlle Marie Marsolais, de Montréal, Sr Osine Marsolais, des S. Ste-Anne à Lachine, M. et Mme Armand Marsolais, de St-Jacques, M. et Mme René Marsolais, de St-Jacques, M. et Mme Paul Marsolais, de St-Alexis, M. et Mme Jacques Marsolais, de St-Alexis.

M. LIONEL PICARD

A Joliette, le 7 mai, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Lionel Picard, époux de Lucile Harnois, demeurant à 746, rue Ste-Thérèse.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 10 mai, au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684 rue St-Louis, pour l'église Ste-Thérèse où le service fut célébré à 3 heures.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux filles: France et Nathalie.

Il laisse également sa mère: Mme Onésime Picard; son grand-père: M. Emery Tremblay, son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Honorius Harnois; ses frères, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Marcel Picard, M. et Mme Gaston Picard, M. et Mme Roland Picard, M. et Mme André Harnois, M. et

Mme Paul Harnois, M. et Mme Ernest Harnois, M. et Mme Lucien Belleville, M. et Mme Jean-Claude Alie, M. l'abbé François Harnois, vicaire à St-Paul de Joliette, M. et Mme Donald Roy, M. et Mme Yves Marion, Mlle Jeanne Harnois et M. Roch Harnois ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Ste-Emélie

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

DECES BLAIS

Le 3 mai décédait accidentellement M. André Blais, âgé de 20 ans, fils de M. et Mme Viateur Blais (Solange Blais). Ses funérailles eurent lieu le 7 mai.

Il laisse dans le deuil son père et sa mère; ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Donald Perreault (Monique, M. et Mme St-Denis (Louise) et Denise; ses frères et belles-soeurs: Jean-Pierre, René, Alain et Claude; ses grands-parents: M. Adélarde Blais et M. Josaphat Blais; deux neveux, plusieurs tantes, oncles, cousins, cousines et amis.

Sincères sympathies à cette famille cruellement éprouvée. PROMPT RETABLISSEMENT

A M. Roger Blais, fils de M. et Mme Emile Blais, hospitalisé à l'hôpital Maisonneuve.

St-Jean de Matha

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

ELUE REINE:

A l'occasion de la semaine nationale de la JEM, les élèves de 4e année participent à un concours qui consiste à vendre le plus d'écussons possible. Cette année l'étudiante qui a remporté les honneurs est Linda Lessard, fille du Dr et Mme H.-P. Lessard. Toutes nos félicitations à Linda.

BONNE FETE AUX MAMANS:

A l'occasion de la fête des mères, quelques élèves de 5e et 6e année de l'école Jean XXIII ont préparé une petite "sketch" très amusant. Elles ont fait elles-mêmes

la mise en scène et imaginé les costumes. Le tout représentait un jardin de fleurs, où chaque fleur venait chanter son amour à toutes les mamans. Metteur en scène et narratrice, Nicole Chausse; marguerite, Michèle Bazinet; violette, Hélène Asselin; rose, Guylaine Généreux. Ont interprété le chant final, Sylvie Gadoury, Lucette Ducharme, Lisa Brault. Ont également récité en prose, Mlles Céline Gravel et Johanne Gadoury. Hubert Beaulieu agissait comme souffleur. Bravo à tout ce monde pour le bel effort déployé! et merci de la part des mamans!

A LEVIS:

Le gérant de la Caisse populaire faisait un stage d'études cette semaine à Lévis.

SOIREE DANSANTE:

Samedi le 17 mai prochain, soirée dansante au restaurant Flamingo, lac Noir, St-Jean-de-Matha, sous la direction de l'orchestre "ROBERT ET LES FLEGMATIQUES". Bienvenue à tous.

MARCHE OXFAM:

Plusieurs jeunes ont participé à la marche St-Jean-de-Matha - Ste-Emélie, samedi le 10 mai dernier. Les courageux petits marcheurs et marcheuses ont bravé la pluie pour venir en aide aux moins favorisés. Une initiative qui favorise la solidarité et fait prendre conscience de l'existence "des autres".

QUOI FAIRE

SANS

L'ACTION

POPULAIRE

MONUMENTS MALO

388 Beaudry Sud
Tél. 756-6980
Joliette

Tél. 753-7427

674, St-Louis Joliette

Omer Landreville

Directeur de Funéraille

SERVICE
D'AMBULANCE



TEL. 753-7200



636, BOULEVARD MANSEAU

Succursale
ST-THOMAS
DE JOLIETTE

Succursale
151, PAPINEAU
JOLIETTE

† REMERCIEMENTS

MONSIEUR DONAT DUBEAU ET SON FILS SERGE

remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrande de messes, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de

MADAME DONAT DUBEAU

née Irène England
décédée à St-Damien le 11 février 1969

† REMERCIEMENTS

MONSIEUR OMER PELLETIER ET SES PROCHES PARENTS

remercient tous ceux qui ont fait une visite au salon funéraire ou en assistant aux funérailles lors du décès de son épouse

MADAME IRENE PELLETIER

décédée le 10 avril 1969 à l'âge de 70 ans

† REMERCIEMENTS

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

DIVISION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

remercie bien sincèrement les personnes qui ont apporté leur contribution à notre Société lors du décès de

M. ALFRED TREMBLAY

Françoise Perrault, sec.,
Section Joliette.

18 mai: Journée mondiale des communications sociales

Le 18 mai sera la Journée mondiale de Communications sociales qui se prolonge, au Canada, par la "Semaine des Communications sociales". Il y a dix ans, soit en 1959, l'Épiscopat canadien instituait le Dimanche des Techniques de diffusion. En 1963, ce Dimanche devenait la Semaine des

Techniques de diffusion puis, en 1967, la Semaine des Communications sociales.

Cette campagne d'éducation pastorale vise principalement à susciter chez les chrétiens une plus grande prise de conscience de l'importance des moyens de communication sociale, à les éclairer sur la ma-

nière de les utiliser chrétiennement et à les inviter à prier pour que ces moyens deviennent de plus en plus, pour tous et pour chacun, des instruments de bon divertissement, de culture et d'élévation.

Faisant suite à une recommandation du décret conciliai-

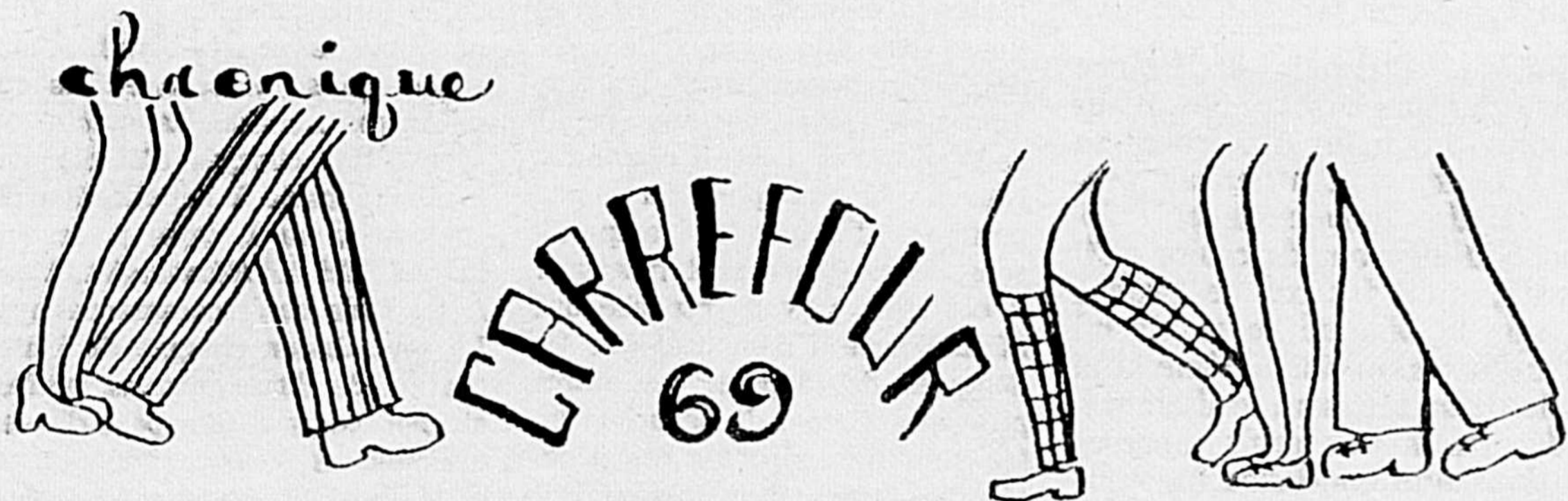
re **Inter Mirifica**, le pape Paul VI instituait, en 1967, la Journée Mondiale des Communications, fixée au dimanche après l'Ascension. La Semaine canadienne des Communications sociales se situe dans ce mouvement général, bien symbolique de l'université des communications dans le monde d'aujourd'hui.

Le thème proposé à notre

réflexion cette année est le suivant: "Communications sociales et Famille". On trouvera ci-contre une lettre du Président de la Commission épiscopale des Communications sociales, Mgr J.-M. Fortier, ainsi qu'un texte propice à nous faire réfléchir sur l'influence des mass-media dans nos familles.



A la soirée d'information de Carrefour. — M. André Pichette, chef d'équipe à l'Hôpital Saint-Eusèbe, M. Richard L'Ecuyer, directeur du personnel à l'Hôtel-Dieu de Montréal, M. Denis Gagnon, conseiller juridique de la CSN, et M. Guy Deschênes, de Carrefour '69, qui ont dirigé la discussion.



Défolement constructif

Mercredi soir dernier avait lieu une soirée d'information sur les négociations présentement en cours dans les hôpitaux. Cette soirée était organisée par quatre jeunes travailleurs de l'hôpital St-Eusèbe faisant partie de Carrefour. Incidemment, nous tenons à les féliciter pour cette initiative, car la réunion fut des plus intéressantes mais malheureusement nous ne pourrions vous en donner qu'un assez bref résumé.

Le tout débuta vers les 8 h. 30. D'abord on divisa la salle par équipe afin de mettre en commun les questions que les gens désiraient poser et à laquelle tentaient de répondre les deux invités de la soirée: M. L'Ecuyer, directeur du personnel d'un hôpital de Montréal et Me Denis Gagnon, avocat de la CSN.

Sur l'invitation des abbés Georges Riopel et Hubert Coutu on fit le choix, par ordre d'importance, des questions de chaque équipe.

En ce qui a trait à la marge entre la demande et l'offre, se basant sur les critères suivants, soit:

1. Salaire concurrentiel sur le marché du travail
2. Salaire vital au niveau de vie actuel.

Le Syndicat demande un taux majoratif de 52%. On sait que les salaires actuels dans les hôpitaux sont en moyenne de \$73.86 par semaine. Après l'augmentation demandée s'étendant sur une période de 3 ans, les salaires seraient d'environ \$105.00 par semaine. Encore là, ces mêmes salaires seraient en-dessous de la moyenne des salaires de la province de Québec. D'après M. L'Ecuyer, le gouvernement se baserait sur la rémunération que reçoivent en moyenne les employés de bureau ou d'industrie.

En réponse à la seconde question, Me Denis Gagnon affirma que la convention collective qui suivra sera sûrement supérieure à la présente et protégera d'avantage les employés des hôpitaux du Québec. Toujours en parlant de convention collective, Me Gagnon souligna que l'ensemble des contrats collectifs n'étaient pas rigoureusement scientifiques selon le niveau de vie actuel. Venant appuyer les dires de M. L'Ecuyer, Me Gagnon rapporta que le gouvernement n'avait pas à donner plus et ce, toujours en basant sur la moyenne de salaire que reçoit par exemple la secrétaire, la sténographe, ou la simple dactylo.

Là-dessus, un membre de l'as-

sistance souleva, à la satisfaction des personnes présentes, l'objection suivante: "Le gouvernement paraît-il en peut plus hausser les salaires, il est coincé de part et d'autre mais par contre il donne de \$50.00 à \$65.00 voire même jusqu'à \$75.00 par semaine à un homme marié pour aller s'asseoir sur les bancs de l'école, alors que nous en "démêrde" du matin au soir pour moins, parfois, que ce qu'ils reçoivent.

Il s'ensuivit un espèce de patinage de la part de Me Gagnon qui s'étendit... alors sur le sort du travailleur en général, sur la hausse économique, sur le pouvoir d'achat, etc...

Là-dessus, l'abbé Hubert Coutu s'interposa et demanda à l'assistance si elle était d'accord de laisser tomber un peu l'agenda établi au départ ou de continuer à discuter des problèmes que le travailleur rencontre en général et sur le fonctionnement, la raison d'être du Syndicat.

S'adressant, peut-être plus à Me Gagnon qu'à l'assistance, un travailleur se leva pour donner son opinion sur le syndicalisme, opinion qui semble-t-il, n'était pas si mauvaise tout de même, quoique certaines restrictions y

(A suivre à la page 9)

Les mass-media et la famille

Si l'on songe que les onze journaux quotidiens de langue française du Canada tirent à plus de 800,000 exemplaires que nos principaux journaux dits "de fin de semaine" ont un tirage global qui approche les deux millions et demi; que nos cent cinquante hebdomadaires régionaux oscillent entre 2,000 et 30,000 chacun; qu'un nombre impressionnant des magazines et de revues d'origine canadienne et étrangère se sont fait une place confortable sur le marché canadien-français, on ne peut qu'être impressionné par ces dizaines de millions de journaux et de périodiques (des centaines de milliers de tonnes de papier imprimé!) qui se répandent chaque mois dans les foyers du Canada français.

Si l'on ajoute à ce fait que 95% des foyers canadiens ont au moins un appareil de télévision, que 96% de ces mêmes foyers possèdent trois appareils de radio, que le temps moyen passé devant la TV par les adultes canadiens est de durée moyenne d'écoute de la durée moyenne d'écoute de la radio se situe entre 25 et 41 heures par semaine par famille canadienne, on réalisera sans grand effort l'importance de la place que prennent les moyens de communication sociale dans nos familles.

Qu'elle soit bienvenue ou encombrante, cette place des mass media dans nos foyers ne se proportionne pas au cubage des appareils ou au volume des journaux et des périodiques rangés sur les étagères. Par le seul fait de leur présence, les moyens de communication sociale se comportent comme des agents très actifs: ils ont transformé et continuent de transformer la forme traditionnelle de la communication entre les hommes et, par voie de conséquence à l'intérieur de la famille.

Larges fenêtres ouvertes sur le monde, ils nous permettent d'assister, de participer en quelque sorte, à l'actualité mondiale comme si nous étions aux premières loges, dans le confort de notre chez-soi. Portes largement ouvertes, ils laissent entrer dans la famille les personnages les plus respectés comme les plus discutés, les vedettes du sport comme celles du music-hall, les leaders de la vie politique ou religieuse, etc.

Ce lieu que l'on appelait jadis le "sanctuaire" de la famille s'en trouve d'une certaine manière violé puisque, par la puissance des mass media il est devenu une sorte de place publique, un carrefour d'informations, un lieu d'amusement, de culture ou parfois, hélas! d'abrutissement. Ces instruments de communication véhiculent en effet des paleurs diverses et il est incontestable qu'ils agissent comme des agents transformateurs de la vie familiale. Aussi, en choisissant la famille comme thème de la Journée mondiale des communications sociales pour cette année, le pape Paul VI ouvre à nos réflexions de larges avenues.

Dans le message qu'il adresse au monde entier en cette circonstance, le pape souhaite "un dialogue permanent entre les familles et les responsables de moyens de communication sociale". Nous estimons

(A suivre à la page 8)



Secrétaire

M. Pierre Roy, député du comté de Joliette à l'Assemblée Nationale, vous prie de prendre note que dorénavant, M. Michel Ferland, de Ste-Emélie-de-l'Energie, agira comme secrétaire-rechercheur.

Les besoins toujours croissants de la population et le souci qu'a votre député, d'assurer continuellement la représentation de ces besoins, motivent cette nomination.

M. Michel Ferland sera désormais à votre disposition à 20, rue Gauthier nord, Tél. 753-7096.

EDITORIAL

Les Saints ne vont pas en enfer...

Que Cesbron nous pardonne de parodier ainsi le titre de son célèbre roman... Mais si l'on en croit les journaux et leurs manchettes fantaisistes, on peut s'imaginer que l'Eglise est en train de déloger du Ciel une phalange de "Serviteurs de Dieu" pour les remettre "au purgatoire", sinon dans l'enfer des usurpateurs ou des personnages légendaires qui n'ont jamais existé!

Pour la vente d'un journal, la sensation est toujours un puissant atout... Affirmer que "52 municipalités du Québec ont perdu leur nom", publier une liste complète des "Saints qui sont morts (sic) et que l'Eglise ne reconnaît plus", cela meuble une lère page de journal de fin de semaine, cela crée le choc escompté chez les lecteurs, mais c'est assez loin de l'information objective et de la vérité.

Et pourtant, cette nouvelle a créé un chaos indescriptible... Pour faire bonne mesure, les journalistes interrogent les "experts les plus reconnus" (!) en hagiographie, soient les maires et conseillers de nos paroisses supposément "à rebaptiser"... Certain éditorialiste du petit écran, sans prendre la peine de vérifier la nouvelle à la source, se lance dans une diatribe "flamandienne" contre Rome qui nous dépouille de nos dévotions ancestrales les plus enracinées... Les chrétiens s'inquiètent, se troublent et, si cela était possible, les Saints et Saintes eux-mêmes frémissaient dans le Paradis...

Mais, pour qui sait lire une nouvelle, c'est pourtant simple: l'Eglise remanie son calendrier liturgique pour l'alléger et l'universaliser. Parmi les dizaines de milliers de Saints et Saintes authentiques qui se disputaient les 365 jours de l'année, l'Eglise a décidé de faire un choix, d'alléger le cycle sanctoral de l'année liturgique. Sans préjuger de leur non-existence, elle soustrait au calendrier universel les Saints sur lesquels on possède peu ou pas de détails, et ceux qui ont surtout une importance locale. Pour "déseuropéiser" et universaliser son calendrier liturgique, elle y introduit d'autres saints vénérés autrefois uniquement localement, tels les Martyrs Canadiens ou Ougandais. Désormais, le calendrier universel comprendra 58 fêtes obligatoires et 92 facultatives pour honorer des Saints choisis dans tous les états de vie et dans toutes les parties du monde. Les autres qui ne figurent plus au calendrier universel ne voient nullement leur sainteté diminuée ou leur existence mise en doute. Ils pourront continuer à être honorés localement, selon les décisions des conférences épiscopales, ou invoqués privément selon les dévotions de chacun.

Logiquement, ceux qui se demandent, aujourd'hui, s'il faudra rebaptiser la paroisse de St-Félix-de-Valois parce que la fête de ce dernier ne figure plus au calendrier universel, auraient dû éprouver les mêmes scrupules, pour les raisons contraires, en voyant les Saints Martyrs canadiens — qui ne figuraient pas à

ce calendrier universel — être choisis depuis plusieurs années comme titulaires de bon nombre de nos paroisses québécoises...

Il faut espérer que les journalistes seront aussi avides de vérité que de sensation et prendront la peine de lire et de publier — certains l'ont déjà fait — le commentaire suivant de l'Osservatore Romano:

"Les saints qui ne figurent plus au calendrier universel n'ont pas été abolis, comme s'ils n'existaient pas. (...) La dévotion et le culte local ne sont en aucune façon entamés ou mis en discussion, même lorsque les preuves historiques sur la vie de certains saints ne sont pas aussi complètes que la critique actuelle le voudrait.

Dans l'esprit du Concile, il s'agissait de choisir les saints les plus importants pour l'Eglise toute entière, en laissant les autres au culte local, national, régional ou diocésain. (...) car le calendrier universel ne pouvait continuer d'être seulement européen."

S'il était besoin d'autres preuves pour rassurer les inquiets, l'on pourrait toujours apporter cet exemple: si, un jour, le Québec décidait de rayer la fête de la Reine de son calendrier des congés civiques, il faudrait éviter de sauter aux conclusions extrêmes et de proclamer que la reine Victoria n'a jamais existé ou qu'Elisabeth II a été chassée du trône... Cela signifierait tout simplement que nous, du Québec, laissons aux Anglais d'Angleterre ou de... la belle province le soin d'honorer leur souveraine, sans que nous nous sentions désormais obligés de les suivre dans cette voie.

Donc, que les amis de Saint Christophe persistent dans leur dévotion! Qu'ils ne se croient pas tenus d'arracher de leur voiture la statuette ou la médaille du saint protecteur des voyageurs. Mais la sagesse la plus élémentaire leur prescrit cependant de compter au moins autant sur leur prudence que sur sa protection pour éviter les accidents, quelle que soit sa position au palmarès de l'Hagiographie!

Pour nous, puisque St-Louis de France n'est plus au calendrier universel, nous n'aurons pas, le 25 août prochain, à célébrer sa messe propre ou à réciter son office au bréviaire. Mais avec l'Eglise universelle et l'histoire profane, nous continuerons de croire qu'il a bel et bien existé, qu'il fut roi de France de 1215 à 1270, que la sainteté de sa vie lui a mérité de monter sur les autels... Même si la célébration annuelle de sa fête sera vraisemblablement limitée désormais aux seuls diocèses français, nous gardons une confiance inébranlable en notre saint patron et continuerons de l'invoquer... Que toutes les Barbara, les Martine, les Praxède et les Suzanne, que tous les Alexis, les Eusèbe, les Félix et les... Apulésius continuent d'en faire autant à l'égard de leur saint patron respectif!

LOUIS GERMAIN

Tribune libre

Les opinions publiées sous cette rubrique sont celles de correspondants qui doivent être connus de la rédaction même si les textes sont signés d'un pseudonyme. Elles n'engagent en rien les membres de la direction et de la rédaction de L'Action populaire qui ne partagent pas nécessairement les idées exprimées dans ces colonnes.

Toutes les lettres reçues pour publication doivent porter la signature, l'adresse et si possible, le numéro de téléphone de l'intéressé.

Lettre ouverte à Marcel Masse

M. Masse,

Nous avons eu la chance d'avoir un représentant au comité parlementaire la semaine dernière et laissez-moi relever tout ce qui s'est passé et que vous n'avez pas dit afin de permettre aux télespectateurs, qui vous regardaient dimanche dernier, de voir jusqu'à quel point vous charriez drôlement.

Vous avez dit que les parties se sont montrées très fermes lors de l'exposé général de la situation; et c'est vrai.

Vous avez dit que la partie syndicale a renouvelé sa demande d'atelier syndical fermé et c'est vrai. Au comité parlementaire vous avez cité une lettre démontrant les côtés négatifs d'un atelier fermé. Cependant, M. Masse, permettez-moi de vous rappeler que lorsque vous étiez président de l'Association des enseignants du Lanaudière, vous avez négocié et obtenu l'atelier syndical parfait afin de contrôler la qualité du personnel enseignant. Lequel des deux Masse faut-il croire? Celui que nous avons connu ou celui que nous ne reconnaissons plus? De plus, vous vous êtes gardé de dire dimanche dernier que M. Laliberté a déclaré au comité parlementaire que c'était un point mineur d'accrochage.

Vous avez dit que la charge de travail représentait un point majeur d'accrochage et c'est vrai. Vous vous êtes permis de faire des comparaisons avec les conditions de travail des enseignants de l'Ontario et d'autres provinces. N'avez-vous pas appris au comité parlementaire que les comparaisons de ce genre sont odieuses? A cet effet, je vous rappelle que M. Laliberté a démontré que les dépenses des députés des autres provinces étaient de beaucoup inférieures aux dépenses des députés du Québec. Aimez-vous les comparaisons?

Vous avez dit que les enseignants réclamaient une charge maximale de travail et c'est vrai. Pour justifier votre offre d'une norme, vous avez déclaré que le seul argument de la partie syndicale, c'était d'éviter la dissension au sein du personnel lors du partage de la tâche. Si votre but était d'informer, vous auriez dû ajouter les arguments qui ont été donnés au comité parlementaire tels que: 1. L'impossibilité de créer un régime d'équité d'un endroit à l'autre à cause des différences dans la concentration de la population scolaire. 2. L'impossibilité d'assurer une qualité d'enseignement égale dans la province. 3. L'impossibilité pour l'enseignant de s'inscrire à des cours de perfectionnement sans savoir avant septembre quelle sera sa tâche. 4. Le danger d'être forcé de limiter les options dans le secteur professionnel à cause des ratios. 5. Le risque de voir moins d'enseignants participer au renouveau scolaire en refusant de s'engager dans le système du tutorat et des comités d'études. 6. La quasi-impossibilité pour les commissions scolaires de prévoir leurs besoins de personnel, par discipline. 7. Etc... N'est-ce pas que tout cela a été dit au comité parlementaire M. Masse? Un bain de quelques mois au sein de l'Association des Enseignants du

Lanaudière, vous rappellerait que lorsque l'on fait de l'information, on la fait complète, ou bien on se tait.

Toujours sur la charge maximale, n'est-il pas vrai que M. Jérôme Choquette, député d'Outremont, a déclaré devant le comité parlementaire qu'il est normal et acquis dans des relations de travail, que tout travailleur ait le droit de savoir sa charge maximale dans un convention collective? N'est-il pas vrai que M. René Lévesque a compris que le gouvernement voulait à tout prix négocier une norme administrative, et que les enseignants veulent connaître leur charge de travail? N'est-il pas vrai que le sous-ministre Thérèse Baron a affirmé que les conditions pouvaient varier d'un endroit à un autre avec une norme administrative? N'est-il pas vrai que M. Lesage a émis des craintes quant à l'avenir de l'enseignement professionnel, et ne vous a-t-il pas demandé de trouver une formule pour assurer l'équité dans ce secteur. Tout ça a été dit au comité parlementaire. Où étiez-vous donc?

Vous avez dit que vous vouliez instaurer un nouveau régime de consultation et de participation. C'est vrai que vous l'avez dit. Il nous faut cependant vous souligner que les enseignants sont contre ce système. Ils en ont soupé de se faire consulter pour la forme. Vous savez très bien M. Masse ce qui se passe avec les comités consultatifs. Un comité de spécialistes chargés d'étudier un ratio favorable à l'application du règlement no 1, vous a recommandé 1/26 à l'élémentaire. Vous faites fi de ces recommandations. Le commission chargée de l'intégration de l'enseignement professionnel vous a fait part de ses craintes, et vous a suggéré un ratio de 1/15. Vous avez ignoré ces remarques. C'est formidable d'être consulté! Ça donne quoi? Vous n'instaurerez pas un nouveau régime, vous désirez amplifier la situation actuelle.

Quatre chapitres ont été exposés devant le comité parlementaire. C'est sans doute la raison pour laquelle vous trouvez que le fossé qui nous sépare n'est pas très large. Je vous rappelle que la sécurité d'emploi le perfectionnement, la priorité du poste, les cas du regroupement des commissions scolaires, etc., n'ont pas encore été présentés au comité. Si ce sont des peccadilles pour vous, nous espérons que ce sera facile de les négocier avec vous.

Vous avez dit que M. Laliberté vous a accusé d'être anti-syndicalistes, et c'est vrai! Cependant, ce n'est pas parce que vous donnez de l'information. Bien au contraire, de la manière dont vous informez est même dérisoire. M. Laliberté faisait référence au référendum et autres paroles citées dans votre discours. Vous étiez présent dans nos rangs en 1962 quand on s'est prononcé sur l'utilisation du droit de grève. Vous traitiez alors de "Chiens rampants" ceux qui désiraient voter secrètement. Rappelez-vous M. Masse! Avec un peu d'introspection il vous sera facile de revivre ces années de syndicalisme et vous rendre compte jusqu'à quel point c'est important d'avoir

(Suite de la page 4)

"La forêt et les mines"

Notre industrie forestière et nos mines enrichissent considérablement notre économie.

D'après les statistiques, ce sont les industries qui paient les meilleurs salaires et contribuent le plus à nos exportations.

De plus en plus nos bois et nos métaux sont transformés chez nous en produits finis et nous amènent ainsi de nouveaux investissements et de nouveaux emplois. Des recherches constantes en permettent des utilisations nouvelles et surtout plus variées.

Vous et moi, directement ou non, bénéficiez des progrès et des initiatives prises dans ce domaine au Québec.

Notre gouvernement doit être encouragé à poser tous les gestes opportuns pour favoriser une exploitation de plus en plus intense et rationnelle de toutes ces richesses naturelles.

Message de

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE
DE QUEBEC EN COLLABORATION
AVEC L'ACTION POPULAIRE

Je l'ai

fait imprimer à

L'Action

POPULAIRE

C'que j'en pense

Roland Gauvreau

Les congrès

Dans un programme d'austérité, comme celui que vit présentement le conseil municipal de Joliette, à l'instar de nombreux gouvernements à tous les paliers, la représentation dans les congrès représente une dépense qui peut servir facilement de base à de longues et stériles discussions. "Les congrès, quossa ça donne?" pourrait-on écrire à la mode de certains boursiers des Affaires culturelles.

Les congrès n'apportent pas de solutions immédiates à tous les problèmes; un congrès, ce n'est pas la panacée qui guérira tous les bobos des partis politiques, des organismes gouvernementaux, des municipalités, des fédérations de loisirs et même du clergé. Un congrès permet des rencontres enrichissantes, des discussions intéressantes, des exposés sérieux qui permettent à ceux qui y prennent part de régler ensuite leurs problèmes domestiques. Depuis plus de 20 ans, je suis des congrès. Et chaque fois j'en ai rapporté des idées nouvelles, des correctifs à mes pensées habituelles, des éléments de solutions à des problèmes que je vivais. Dans ces congrès, depuis plus de 20 ans, j'ai appris à mieux faire mon métier, à mieux discuter, à mieux présenter les faits. Je me suis instruit. Et de ce surplus d'instruction j'ai essayé de faire bénéficier la communauté. Et peut-être que d'autres, venant d'ailleurs, ont aussi bénéficié des expériences personnelles que j'ai exposées.

Les associations tiennent des congrès annuels. Les membres doivent y participer activement ou s'en retirer pour n'être pas le bois mort qui fait mourir l'association. Evidemment, il existe de très nombreuses associations de loisirs; et c'est le problème du service de la récréation de toutes les municipalités. Il nous suffirait de partager les représentations.

Avouons que la commission sportive, dont je suis membre, a fait une erreur en déléguant l'an dernier tous ses membres à l'Association canadienne des centres de loisirs. Est-ce aujourd'hui une raison pour couper presque toute représentation sérieuse à des congrès qui peuvent, pour plusieurs, représenter un élément de sérieuse information? Je pose la question pour obtenir une réponse.

Doit-on adopter l'heure européenne?

Dans les journaux, dans nombre de cartes d'invitations, dans les revues huppées et les autres, plusieurs Canadiens tentent d'introduire l'usage de l'heure à l'européenne. Ainsi nous pourrions déjeuner à midi et dîner le soir à 18 ou 19 heures. Le théâtre pourrait débiter à 19 h. 30 ou à 20 h. C'est une formule qui me plaît et qui ferait disparaître ces a.m. et p.m. de mauvais goût qui s'encadrent notre prose quand il s'agit d'établir un programme horaire.

J'aimerais demander à mes lecteurs si ce sujet brûlant d'actualité les intéresse ce qu'ils en pensent. Que chacun m'envoie son opinion sur le sujet et je publierai le résultat de ce sondage.

On pourra en même temps donner son avis sur l'adoption du système métrique pour les poids et mesures. Un ancien député du comté, M. Pigeon, en avait déjà prôné l'adoption au Canada.

Pourquoi pas tout simplement Collège?

On parle et on écrit beaucoup sur le CEGEP, ce Collège de l'enseignement général et professionnel qui vient de naître au Québec. On est arrivé à songer à des orthographes en ajoutant une s au pluriel pour faire des Cegeps. Je trouve que c'est un peu forcer la note.

Pour moi, le CEGEP de Joliette, c'est tout simplement le Collège de Joliette. Et le Collège, dans le monde scolaire d'aujourd'hui, désigne exactement ce qu'il est. Il faudra arriver un jour à parler autrement qu'en sigles et avec des mots faciles. Car dans la dernière enquête de la JEC, il y avait des étudiants qui ne savaient point ce qu'était un CEGEP. Peut-être auraient-ils appris plus rapidement et mieux ce qu'était un Collège.

Lettre ouverte...

(A suivre à la page 4)

une bonne convention collective! Ça nous permet même d'obtenir un congé sans solde afin de pouvoir préparer sa carrière poli-

tique. Un petit effort M. Masse! Charriez si vous voulez, mais informez correctement!

L'Association des Enseignants du Lanaudière — Jacques Lavallée, président

L'Université du Québec et la conscience des catholiques

La vie n'est pas neutre. Les valeurs essentielles au chrétien doivent être présentées et accessibles d'une manière existentielle.

Quand on engage le débat sur l'éducation pour réclamer le respect des droits majeurs on arrive invariablement au découpage du pluralisme, le respect de la con-

science des neutres. On raisonne comme si les catholiques n'avaient pas de conscience, comme s'ils n'avaient pas droit au respect de leur conscience. On fait tout ce rabâchage en faveur du pluralisme en méprisant d'une façon outrageusement insolente la conscience des catholiques. On de-

EDITORIAL

La dégénération des loisirs...

Depuis déjà plusieurs années on parlait de la génération des loisirs; chacun avait accepté d'emblée le fait que les changements industriels, sociaux, économiques, scolaires allongeaient pour chaque individu la période de temps libres et nécessitaient une action directe des municipalités et des organismes privés de loisirs dans l'organisation d'un service complet de loisirs.

A la séance de lundi soir dernier, il a été triste de voir un conseil municipal s'appliquer à organiser systématiquement, à cause de son ignorance des problèmes du loisir, à cause d'un régime d'austérité qui frise imbécilement la lésine, la dégénération des loisirs.

Membre de la commission sportive de la Cité de Joliette depuis un peu plus d'un an, trésorier de la Fédération des loisirs - région de Lanaudière, créateur à Joliette du service municipal de la récréation en 1960, sans être un expert ou un professionnel du loisir, je puis me reconnaître certaines connaissances du sujet et une certaine compétence en la matière. C'est d'ailleurs en regard des idées que je pouvais avoir que le conseil municipal me nommait membre de la commission sportive; du moins, j'ai la prétention de le croire, au salaire que l'on paie les commissaires de l'extérieur.

C'est une simple question de représentation de la commission sportive à des congrès qui a fait sortir le chat du sac... ou plutôt qui a fait fermer les cordons de la bourse municipale. La commission sportive avait recommandé au conseil d'approuver une représentation au congrès de l'Association canadienne des centres de loisirs, du 16 au 18 mai, au congrès de l'Association des directeurs de loisirs municipaux, du 23 au 25 mai, et au congrès de l'Association des gérants d'arena, du 22 au 24 mai. S'appuyant sur un budget d'austérité, le conseil municipal a coupé au minimum ces représentations. Ainsi le directeur de la récréation, le président de la commission sportive et autres membres de l'organisme ne pourront assister à des congrès, aussi importants que d'autres dans l'état actuel des loisirs au Québec, et la ville de Joliette ne prendra pas une part active à la vie de groupements où elle est intéressée au moins par une cotisation annuelle.

Ce qu'il y a de plus grave cependant, c'est que le conseil semble désavouer continuellement les recommandations de la commission sportive. Souvent, le conseil peut avoir raison. Mais souvent aussi il faut admettre que les membres de la commission peuvent être au courant de faits qu'ils n'est pas d'intérêt public d'établir en séance publique.

Au moment où Joliette se débat avec des problèmes comme celui de ses barboteuses et le besoin d'une plage publique, il aurait été acceptable que des membres de la commission assistent à des discussions sur "l'eau et la récréation", comme il s'en discutera au congrès de l'ADLM.

Il faut se rappeler que le directeur de la commission, certains membres et moi-même, car je suis trésorier de la Fédération régionale des loisirs, assistons à plusieurs réunions pour les fédérations sportives, les fédérations de loi-

sirs et autres organismes qui oeuvrent à l'échelle provinciale et que, la plupart du temps, ça ne coûte rien à la ville.

Il existe des structures provinciales que le gouvernement actuel, avec les professionnels du loisirs, sont à mettre en place à demeure. Ces structures se claquent sur celles du Haut commissariat: Jeunesse, Sports, Loisirs. Et il faudra que tout à l'heure, comme la Fédération régionale est en train de le faire, la Commission sportive de la Cité de Joliette possède des sous-directeurs pour chacune de ces sections: Jeunesse, Sports, Loisirs. A ce moment là il faudra penser à un personnel compétent, à plein temps, qui donneront le service complet de loisirs comme la ville doit donner son service complet de vidanges et d'égout.

Qu'on le veuille ou non, que des échevins sourient en coin quand on le lit, le budget de la récréation et des loisirs atteindra, dans dix ans, probablement la somme de \$500,000. Et peut-être dans cinq ans. Il faudra être prêt. Sinon ce sera la pagaille, la chicane continuelle, le mauvais service et les jeunes continueront à se plaindre et à contester, comme ils le font actuellement.

Il serait préférable de penser à des moyens de rendre rentables certains immeubles municipaux qui sont classés, en toute soumission, comme des éléphants blancs. Il faudrait songer à multiplier les organisations, les ligues, les troupes, les clubs, dans les trois secteurs d'activités que j'ai mentionnés plus haut. Et pour cela il faudrait arriver à mettre sur pied cette étude commencée il y a déjà plusieurs mois et qui bloque.

J'admets des raisons sérieuses qui ont motivé la lenteur du travail. J'accepte en premier le décès de l'ancien président, mon bon ami Georges Rondeau. Mais je me demande aujourd'hui, si ce n'est pas un hochet que l'on a donné à Georges Rondeau et à moi-même pour freiner le travail de la commission sportive. Je n'accuse pas... je constate. A ce moment je me demande si je remplis à la commission sportive un rôle quelque peu utile.

Or cette étude devrait pouvoir être réalisée pour la fin de l'année en cours afin que le prochain budget tienne compte de recommandations qui y seront faites. Il serait peut-être bon de procéder comme en 1959 et la faire faire par des gens indépendants de la commission. J'offre donc ma démission comme membre de la commission sportive, si on accepte de me faire travailler, au même prix qu'à la commission, sur le comité d'étude sur les loisirs.

Autre suggestion utile, je crois. Les échevins devraient accepter de se réunir avec les membres de la commission sportive, en caucus spécial, et de prendre connaissance des problèmes du loisir d'aujourd'hui. Nous sommes déjà écrasés par les problèmes du loisir d'aujourd'hui; nous freinons sous prétexte d'austérité et nous devons préparer le loisir de demain.

C'est le temps d'agir.

Ou bien de laisser faire, de sourire et de préparer au lieu d'une génération de loisir... la dégénération de nos loisirs.

ROLAND GAUVREAU

mande à la conscience des catholiques de se mettre au diapason de la conscience des neutres comme si celle-ci était fondamentalement supérieure, comme si elle véhiculait plus d'être et de vérité. Et le problème est solutionné. C'est raisonner d'une manière trop simpliste, c'est résoudre trop naïvement un problème essentiel.

C'est ainsi que l'Etat et le ministère de l'Éducation légifèrent dans un sens unitaire, c'est ainsi que le planisme en éducation va à l'encontre des droits de la majorité. Ils conjugent l'orientation et l'effort pour amener la neutralité à passer au niveau de la conscience collective. La neutralité entraîne la laïcisme et le laïcisme l'irréligion par conséquence sociologique.

L'entreprise était nettement perceptible voire cristallisée dans le

rapport Parent. On en a pris acte dans le temps. On l'a dénoncée. On a cru que c'était un tantinet exagéré. Non ce n'était pas possible, malgré la lettre, que la présence d'un neutre pouvait neutraliser une classe. Voilà pourtant ce qui se produit à l'échelle nationale pour l'université du Québec. Il suffit de quelques éléments pluralistes pour neutraliser l'Université du Québec, pour faire subir à la colossale université le saut quantitatif de la neutralité, pour passer de la conscience pure à la conscience pluraliste, pour la priver d'un statut juridique de confessionnalité catholique, pour refuser à l'élément majoritaire catholique fort de 92 pour cent la personnalité juridique catholique à une université d'une telle ampleur, une université qui desservira une population

essentiellement homogène catholique et qui situera dans un contexte juridique et sociologique neutre le savoir, la culture, la civilisation, pour apprendre que l'homme a un sens sans Dieu, au risque l'athéisme scientifique ne devienne l'humanisme au sens total.

En matière d'éducation supérieure, où l'enjeu est le plus crucial, où le combat est le plus rudement mené en faveur d'une anthropologie où l'homme tente de rejoindre par lui-même les dimensions de son être, en faveur d'une délivrance des contraintes au nom d'une liberté épanouie et sublimée, les catholiques ont alors et davantage droit à l'éducation intégrale, à une formation totale dans l'éclairage de la foi et de la philosophie chrétienne. A ce niveau où

(A suivre à la page 16)

LE JOURNAL DE MADAME



LE COTON A L'AVANT-GARDE DE LA PANTAMODE — Ole Borden de Rembrandt a conçu cet ensemble tunique-pantalon avec une rigueur toute mathématique. La tunique ne s'embarrasse d'aucun détail inutile. D'abord menue au buste, elle s'évase en un discret trapèze. Elle s'assortit d'un fuseau dont, par ailleurs, elle peut fort bien se passer. Le dessin géométrique en projection de rouge et de noir sur ottoman de coton blanc ajoute une dimension nouvelle à la coupe dans le biais.

Le pantalon se féminise pour le printemps et l'été

Le pantalon qui a marqué le début de la mode anti-conformiste semble vouloir s'établir solidement au sein de la mode printanière et estivale. On le voit partout, et le plus joli est celui de coton qui conserve toujours la faveur populaire.

Ce qu'ils sont beaux les nouveaux pantalons! Ils sont à la fois féminins et élégants, jeunes et frais, à leur place partout. Ils sont le fin du fin.

Une conception nouvelle est à la base de cette vogue. Le pantalon est plus ample, et ceci à partir des hanches, pour doter la silhouette d'une ligne plus douce et plus féminine. Mais le pantalon est une chose, le vêtement qui le complète.

te en est une autre.

Dans cette nouvelle mode, c'est le pantalon qui sert de base à la tenue. Il y a le pantalon et la casaque, le pantalon et la robe-tunique, le pantalon et la longue jaquette ceinturée, le pantalon et la veste, le pantalon et le chemisier transparent. Ces corsagés allongés, cintrés ou vagues, transforment l'ensemble en une toilette différente chaque fois.

Le pantalon sait se faire léger pour les chaudes journées d'été. Maggie, de la boutique Bagatelle, fait mouche avec une de ses dernières créations: pantalon ou jupe appuyé aux hanches et lié, à l'aide d'an-

(A suivre à la page 7)

Jus d'orange et soupe à l'oignon sous enveloppe

Le "poulet réception", un plat de haute cuisine

En ces rares et merveilleuses occasions où l'on nous amène souper au restaurant, comme l'on aime choisir des plats qui "sortent de l'ordinaire"... du canard à l'orange, un chateaubriand! Notre budget ne nous permet peut-être pas de cuisiner ces plats fins comme nourriture de tous les jours, mais plusieurs recettes aussi raffinées peuvent être adoptées pour les repas de famille, même sur un mini-budget.

Un de ces plats fins, que nous appelons "Poulet réception", est simple et assez économique comme repas familial. Des poulets, une couple d'oranges, une enveloppe de soupe à l'oignon et une boîte de jus d'orange congelé... voilà tout ce qu'il vous faut pour réussir un mets qui diffère très peu de ceux qu'on nous sert dans les restaurants de choix, à des prix "fous".

Voici comment le réussir!
POULET RECEPTION

2 poulets (2½ livres), coupés en deux

2 oranges navel moyennes, non pelées, coupées en tranches

AFEAS Cathédrale

A notre dernière réunion, nous comptons 72 dames présentes. Nos invitées étaient: Francine Asselin, esthéticienne, qui nous a entretenu sur la beauté de la femme. Comment se maquiller d'après la personnalité et le physique de chacune; ensuite Mlle Martineau nous a parlé sur le service d'entr'aide dont elle est la fondatrice à Joliette.

Plusieurs dames ont déjà travaillé au métier, des noms ont été pigés et plusieurs autres font ce mois-ci tisser leur tapis, premier morceau obligatoire.

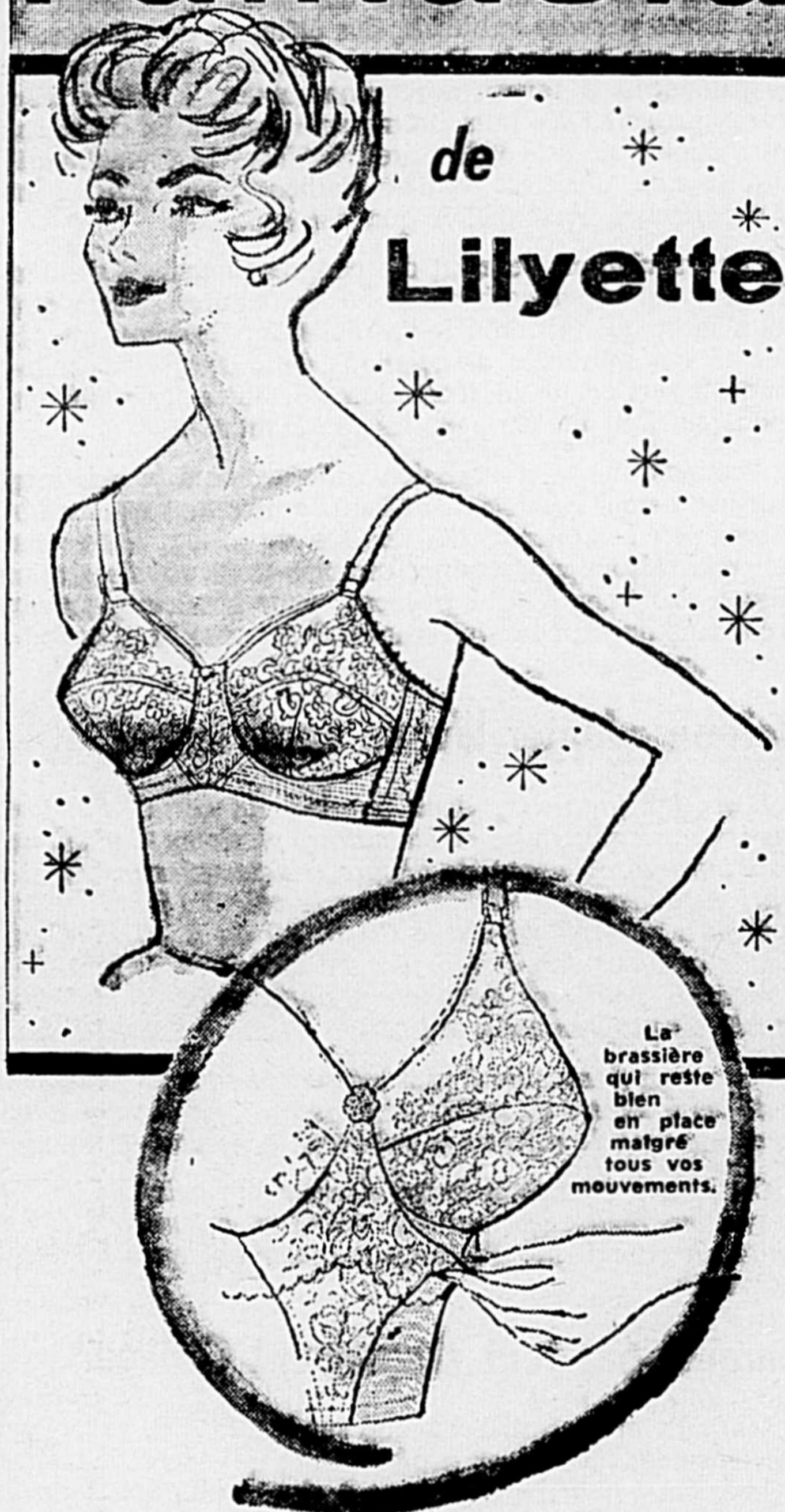
M. le curé nous a rendu visite et nous a encouragé à continuer de travailler et que par le fait

(A suivre à la page 7)

F. Placer le poulet et les tranches d'oranges dans une rôtissoire. Mélanger le mélange à soupe à l'oignon avec le jus d'orange concentré et l'eau. Arroser le poulet de quelques cuillerées du mélange à l'oignon. Cuire environ 1½ heure, ou jusqu'à ce que le poulet soit tendre et glacé, en tournant de temps en temps et en l'arrosant du reste de mélange à l'oignon. Servir avec le jus de cuisson. Donne 6 à 8 portions.

Fantasia

de
Lilyette



Venez voir et essayer la nouvelle "Fantasia".

Voyez vous-même comme elle est parfaite; vous vous penchez, vous vous étirez, vous vous tournez dans tous les sens, elle épouse vos formes, vos mouvements, elle reste bien en place et elle ne blesse pas.

Vous aimerez beaucoup cette nouvelle Lilyette qui embellira encore plus votre silhouette.

"Fantasia" est très solide et confortable et, en plus, merveilleusement belle. Lilyette lui a donné beaucoup d'élégance et un charme subtil.

Elle est faite d'appliqués de dentelle de nylon sur de la marquisette avec insertion de dacron élastique.

La brassière qui reste bien en place malgré tous vos mouvements.

COURTE, LONGUE, LONGUE AVEC BANDE DE TAILLE

FINE LINGERIE
Uniformes pour infirmières, coiffeuses, etc.

Lingerie Agathe

ENRG.

Mlle Agathe Archambault, prop.
CORSETIERE DIPLOMÉE
407, RUE ST-VIAEUR, JOLIETTE 753-7333
(PRES DU CINEMA VENUS)

- VENTE
- REPARATION
- ENTREPOSAGE
- REMODELAGE



MESDAMES

QUE CE SOIT POUR DE
LEGERES REPARATIONS
OU REMODELAGE DE
VOS FOURRURES

CONFIEZ-LES

TOUJOURS AUX

MAITRES-FOURREURS

DE "MELANÇON"

AFEAS

Soirée de secteur à Ste-Mélanie

Le 22 mai à 8 h. du soir, aura lieu la soirée de secteur de l'AFEAS à Ste-Mélanie.

A cette soirée non seulement la présidente et les déléguées sont invitées mais également les mem-

bres du mouvement. Le rôle des déléguées est de représenter le cercle de leur paroisse. Cette soirée de rencontre est un encouragement pour tous les membres. Donc bienvenue à chacune à la salle paroissiale de Ste-Mélanie.

Symphonie de fraises printanières

Le printemps est à notre porte parsemé de bourgeons de tons pastels et de mets les plus délectables! C'est le temps des fleurs, des oiseaux et de ces succulentes fraises d'un rouge radieux qui nous arrivent en avril et font notre délice jusqu'en juillet. Cette merveilleuse saison réveille en nous un désir pour ce fruit si rafraîchissant que l'on reconnaît à son arôme si dis-

ting et à sa saveur fruitée sans pareille!

Les fraises sont aussi très nutritives grâce à la quantité de vitamine C qu'elles contiennent. Sept grosses fraises nous donnent 42 milligrammes de plus que la quantité requise pour une journée.

Le parfait aux fraises, ce dessert par excellence, est si parfait qu'il fond radicalement dans la bouche!

l'aide d'une passoire ou d'un broyeur électrique jusqu'à ce que le mélange devienne lisse. Incorporer au pouding. Refroidir jusqu'au moment de servir. Garnir de crème fouettée et de fraises si on le désire.

Donne 6 portions environ. P. fém.

AFEAS Cathédrale...

(Suite de la page 6)

même nous rendions nos familles heureuses. Le tout s'est terminé par un bon goûter préparé par nos dames.

Notre prochaine assemblée aura lieu lundi prochain le 19 mai à la salle l'Auditoire à 7 h. précises. A noter le 24 et 25 mai, nous tiendrons à la salle des SS. de l'Immaculée-Conception, rue St-Louis, notre exposition des travaux effectués par les dames de notre section durant l'année. Nous invitons tous les membres des AFEAS et la population en général à venir encourager nos membres, l'entrée est libre.

La publiciste

Le pantalon...

(Suite de la page 6)

neaux, à une camisole écourtée. Ecailles de poisson et dessins géométriques, en mariages de couleurs amusantes, ajoutent au charme de l'ensemble: rouge et bleu, violet et brun, lie-de-vin et rose.

Les tissus en vogue sont le croisé de coton, le double face, le satin, le coutil, le tricot, unis ou imprimés de tartans, de quadrillés et de rayures, ou de motifs abstraits ou floraux.

L'Épiphanie

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

DECES:

Mercredi dernier, après une longue maladie, est décédée, à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, Mme Joseph-Amand Crépeau, née Evelina Miron, à l'âge de soixante-dix-sept ans, neuf mois, vingt jours. La dépouille mortelle fut exposée la résidence Roch et Frère d'où le cortège funèbre partit samedi après-midi pour l'église paroissiale. Le service fut chanté par un cousin de la famille, le R. P. Eugène, o.f.m. de la Chapelle de la Réparation et l'inhumation suivit au cimetière local. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil, ses deux enfants: Mme Maurice Ricard (Claire) et son fils Ernest marié à Yvette Shewchuck; 4 soeurs: Mme Hubert Larose de Repentigny, Mlle Cordélia Miron de L'Assomption, Mme Lucien Bernier de Montréal, Mme Wilfrid Robitaille de Montréal; 1 frère, M. Héribert Miron de L'Assomption, 1 belle-soeur: Mme Denis Miron de Terrebonne; 4 beaux-frères: le Frère Clémentin des E.-U., M. Arien Crépeau, M. et Mme Alexandre Guilbeault et Avathal Crépeau de Mascouche. A cette famille éprouvée, nos sincères condoléances, ainsi qu'à M. et Mme Victor Généreux à l'occasion de la mort de leur beau-frère et à Mme Moïse dont la belle-soeur décédait accidentellement samedi soir à St-Gérard.

MERCI, CLUB OPTIMISTE:

Oui merci à vous tous chers membres du club Optimiste pour votre grande générosité à l'égard des jeunes talents de L'Épiphanie. Grâce à votre souci d'avancement chez nos jeunes, deux de nos nuns, fille de M. et Mme L. P. P. et Mlle Lucie Bourgouin 13 ans, fille de M. et Mme R. Bourgouin, jouiront d'un séjour de 15 jours au camp musical Lanaudière

à St-Côme. Ces deux élèves dont l'application et le talent musical sont évidents ont reçu dimanche dernier de M. V. Chaput, représentant du club Optimiste, une bourse de \$60.00.

SUCCEES:

Lors du 8e festival-concours de musique à Joliette, 22 élèves de 8 à 20 ans ont pris part au concours; Mlle Denise Rochon fille de M. et Mme M. Rochon s'étant classée 2e dans le groupe 12 ans avec la note 89.7%, a reçu une bourse de \$10. et Mlle Lorraine Desmarais que vous connaissez et appréciez tous, fille du Dr et Mme R. Desmarais s'étant classé 1ère dans le groupe 20 ans avec la note 96% s'est vue décerner par la Société St-Jean-Baptiste une bourse d'étude de \$225. Bravo à vous toutes chères musiciennes. Plusieurs musiciennes de L'Épiphanie sont particulièrement douées et appliquées, toutes désirent séjourner au camp musical St-Côme pendant elles

attendent l'aide financière de personnes généreuses qui marcheront sur les traces du magnifique club Optimiste. Tous ceux qui peuvent aider au développement intellectuel de nos jeunes pourront faire parvenir leurs offrandes à la responsable du département musical de L'Épiphanie et venir en grand nombre dimanche le 1er juin à 2 h. 30 entendre nos jeunes talents interpréter de leur mieux pour vous exprimer leur MERCI. Sous la direction de Lorraine Desmarais, elles vous feront entendre quelques chants de la magnifique troupe "Vive des gens". A l'occasion de ce concert groupant les élèves musiciennes du cours secondaire il y aura remise des bourses obtenue. Au revoir à dimanche 1er juin 2 h. 30 à la salle du couvent.

L'AFEAS:

N'oublions pas, mercredi prochain, le 21 mai, à l'école Mgr Mongeau, 8 h. précises, la réunion musicale St-Côme pendant elles

(A suivre à la page 13)



PARFAIT AUX FRAISES

1 paquet de mélange à pouding à la vanille
1 1/2 tasse de lait
1 chopine de fraises fraîches
Préparer le mélange à pou-

ding à la vanille avec 1 1/2 tasse de lait selon les instructions données sur la boîte. Refroidir en brassant fréquemment. Laver et équeuter les fraises. Réduire les fraises en purée à

Faites entreposer vos fourrures dans un endroit SUR



GAGNEZ

UNE ETOLE DE VISON PASTEL 4 PEAUX

valeur

\$200.

CHAQUE ENTREPOSAGE VOUS DONNE DROIT DE PARTICIPER AU TIRAGE

TIRAGE 15 AOUT 1969
ECONOMISEZ EN FAISANT REPARER VOS FOURRURES L'ETE — SERVICE PARFAIT

Vente - Réparation

Remodelage - Entreposage

Voûte

René PRUD'HOMME

Fourrures

71, rue Papineau Joliette Tél. 756-1821

LA CITE DE JOLIETTE



SERVICES MUNICIPAUX

Soumission pour achat et démolition des bâtisses suivantes :

Une (1) maison à trois (3) logements, située à 416-418 rue DeLanaudière et 171 sud, rue St-Charles Borromée; Un (1) garage de 26' x 22' sur ce même terrain.

Veillez prendre note que des soumissions sous enveloppes scellées, marquées: "SOUMISSION POUR ACHAT ET DEMOLITION DE BATISSES" et adressées à M. J.-A. Desormiers, secrétaire-trésorier de la Cité, seront reçues à son bureau à l'hôtel de ville, pour jeudi le 22 mai 1969 avant 15 h., date et heure de l'ouverture publique des dites soumissions.

La Cité est propriétaire de ces bâtisses et est disposée à en confier l'enlèvement par démolition à des entrepreneurs sous contrat. Les intéressés sont priés de se présenter au bureau du soussigné à l'hôtel de ville, boulevard Manseau, pour obtenir les détails de la demande de soumission. Aussi, seront seules considérées les soumissions préparées sur les formules fournies par son service.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires

Maurice Lévesque, directeur général des Services municipaux

Joliette, ce 12 mai 1969



"Ti-poil" Lévesque a fait sa visite pastorale dans le bout en fin de semaine.

Il était accompagné de son psychiatre, le Dr Camille Laurin...

Et de son vice-président, Gilles Grégoire.

Le premier pour expliquer la folie de quitter un parti qui peut gagner pour en fonder un qui ne le peut pas.

Le dernier pour prouver qu'au Québec on peut se faire élire sans faire partie d'un parti qui peut gagner.

Badinage à part: le parti de l'ancien ministre des richesses naturelles n'a pas fini de bouleverser les calculs des politiciens chevronnés.

Et de faire blanchir les têtes des facticiens politiques, tant à Québec qu'à Ottawa.

Il se peut même qu'advenant quel soit porté un jour au pouvoir, ce soit le Canada anglais qui pousse les plus gros soupçons de soulagement.

Car, finalement, on saura, là-bas, "ce que veut le Québec"!

Félicitations à Mme Réal Benoit, rue Lajoie sud, qui a été choisie la maman de l'Année, lors du grand souper de la Fête des Mères au restaurant Kambo.

M. Roland Valois, ancien Joliettain, imprimeur à La Tuque, qui lit régulièrement notre chronique, se trouvait à Joliette en fin de semaine.

Le Marmiton et toute son é-

quipe présentent à ce confrère leurs cordiales salutations.

Je dois faire mes excuses à l'antiquaire-courtier de Notre-Dame des Prairies, M. Yvon Champagne, rue Guy. Il paraît qu'on m'a pris au sérieux quand j'ai dit qu'il achetait des vieilleries et depuis quelque temps on lui offre les choses les plus abracadabrantes...

Les vieilleries que cherche Yvon sont de véritables antiquités. Par exemple, il prie le ciel que quelqu'un lui trouve une petite table de passage, style provincial français... pas une qui sort de l'usine mais une qui est patinée par les âges. Ce serait le seul meuble qui lui manque dans l'aménagement d'une chambre d'une autre époque...

Il semble bien que l'homme ne peut vivre sans amour facile... à huit ans il caresse sa maman, à dix-huit ans son amie, à vingt-huit ans son épouse et à ...huit ans ses vieux meubles!

Fiançailles à St-Michel des Saints dimanche prochain, entre Mlle Hélène Laforest, fille de M. et Mme Lactance Laforest et M. Jean-Marie Mirandette, fils de M. et Mme Roland Mirandette de St-Zénon. Les deux tourtereaux s'épouseront en septembre.

Salutations à Luc Rondeau, rue Hélène-Boulé, qui a eu quinze ans le 10 mai...

Et à M. Serge Landreville dont l'anniversaire de naissance tombait le même jour.

Définitions dans le vent:

Danse: Phénomène physique par lequel deux corps de masse anatomique différente s'attirent: l'épaule négative et l'épaule positive.

Automation: Science dans laquelle un homme de par son travail essaie d'enlever le travail des autres.

Le grand Rallye national des Jeunes du Monde aura lieu au Cap de la Madeleine samedi prochain. Les dirigeants diocésains de Joliette rêvent d'une délégation de 300. Le Marmiton la leur souhaite de tout coeur.

Félicitations à Richard Coufu, rue Calixa-Lavallée, qui a été élu président de l'AGE du Séminaire de Joliette la semaine dernière. Il fera équipe avec MM. Jacques Desserres, Pierre Laporte et Robert Malo.

Samedi après-midi, à St-Paul, un camion chargé (?) de gaz propane aurait perdu une roue. Ce gaz n'étant pas plus léger que l'air (du moins dans son état concentré) n'a pas empêché le lourd véhicule d'aller se reposer dans un fossé.

Elle m'en voudra à mort, surtout si son époux n'est pas au courant... Qui? Mme Gérard Dalcourt, rue Richard. La semaine dernière elle est venue rue Jetté, où elle a demeuré pendant dix ans avant d'immigrer dans la métropole de Lanaudière...

Par je ne sais quel inadvertance, elle a reculé sa voiture dans un fossé... Elle savait, pourtant qu'il était là, même si elle ne l'avait jamais visité alors qu'elle demeurait près... Heureusement, l'aventure finit bien grâce à des bons samaritains qui l'ont tirée de sa position inconfortable...

Parlant de rue Jetté: Savez-vous pourquoi le Marmiton ne potine jamais sur le compte d'Antonin Dion? Il se lève trop tôt! Par le temps que l'équipe de la Marmite sort du lit, il a déjà une demi-journée d'ouvrage de fait...

Benjamin Franklin disait: "Tôt au lit, tôt debout, donne à l'homme la santé, la prospérité et la sagesse." Antonin voudrait-il prouver la véracité de l'axiome?

Deux lecteurs ont changé d'âge lundi: M. Julien Beaupré, rue Précieux-Sang, qui se rapproche dangereusement du demi-siècle, et Alain Ducharme, rue Gauthier, qui a dix-sept ans.

Alain fut fort surpris samedi soir dernier... Il avait invité un groupe d'amis à venir se divertir chez lui... Il était loin de se douter qu'en fin de veillée on lui présenterait le gâteau traditionnel...

Le récital annuel de diction et de ballet de Marthe Fontaine aura lieu dimanche après-

midi, le 18 mai, à la salle académique du CEGEP.

Bonne fête à Mlle Hélène Aubin, rue Fontaine qui atteint l'âge respectable de neuf ans aujourd'hui même.

Samedi soir dernier quelques parents et amis se sont réunis à Notre-Dame de Lourdes pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Benoit Ducharme, rue St-Paul.

J'aurais regretté amèrement de ne pas souligner qu'aujourd'hui même c'est l'anniversaire de naissance ainsi que l'anniversaire d'ordination de M. l'abbé Bernard Houle, secrétaire de Mgr Audet, aumônier populaire de l'école Thérèse-Martin, aumônier diocésain des clubs Jeunes du Monde, guitariste accompli... et bilingue par surcroît. Je fais vœu que le Ciel lui accorde d'être tout aussi dans le vent qu'aujourd'hui quand il aura affaire aux enfants des étudiants actuels.

Avez-vous visité le nouveau restaurant Pekin, rue Ste-Anne? J'y suis allé dimanche. (C'était Fête des Mères, fallait bien faire du spécial!). J'ai été agréablement surpris de la qualité des mets, de leur abondance, du service et aussi de la note. Allez-y voir, vous en serez heureux.

Les membres de la "Piule" offrent leurs meilleurs vœux à Mlle Nicole Ducharme, rue St-Paul, qui aura 17 ans demain.

Vœux de prompt rétablissement à M. Michel Rochon, sportif joliettain que tout le monde connaît, qui se remet d'une intervention chirurgicale.

La Chorale Notre-Dame des Prairies organise actuellement un Gaz-O-Thon pour le début de juin. Un petit oiseau m'a dit que tous ceux qui achèteront un billet auront une surprise. Voyez donc tout de suite Réginald Desrosiers, ou un autre membre de la Chorale.

A la Société Richelieu Internationale Nomination d'un délégué auprès des gouverneurs régionaux

A sa dernière réunion, le Conseil d'administration de la Société Richelieu Internationale nommait le R/Aurélien Tourville de Québec, administrateur de la Société et ex-gouverneur de la région Cap Diamant, délégué du Conseil d'administration auprès des gouverneurs régionaux.

Ce délégué du Conseil d'administration a le pouvoir de s'adjoindre les membres requis pour réaliser le mandat qui lui a été confié, soit de coordonner l'action des gouverneurs régionaux, repenser la formule de visite des gouverneurs et étudier tout autre sujet pertinent. Le R/Tourville a la responsabilité d'assurer les liens de communication entre la Société, les administrateurs de districts, les gouverneurs régionaux et les clubs, de même que le bon fonctionnement des conseils régionaux.

Le R/Tourville travaillera également à l'organisation et à la préparation des réunions des gouverneurs.

A ce titre, il sera en communication constante avec les gouverneurs pour obtenir des renseignements, s'enquérir de la situation dans les clubs de la région et au sein des conseils régionaux, discuter de certains problèmes, apporter des solutions, transmettre des directives de la Société.

Par ce geste, le Conseil d'administration veut créer des liens plus étroits et plus intimes entre les différents paliers de la structure de la Société Richelieu et espère par là remédier à certaines situa-

tions qui ont pu exister faute d'information.

Les mass-media...

(Suite de la page 3)

en effet que ce dialogue est nécessaire. Notre société de participation ne peut fonctionner de façon saine qu'en s'appuyant sur ces organismes de pression que l'on appelle les corps intermédiaires. Dans le cas des moyens de communication sociale, les organismes familiaux ont un rôle constructif de premier plan à jouer. Au moment où, selon McLuhan, les mass media réduisent le monde à un village global, il est important que se créent des réseaux d'influences entre la famille et ces moyens de communication qui trouvent chez elle leur lieu de prédilection.

Mais il faut également souligner que c'est à l'intérieur même de la famille que l'on doit apprendre à faire des choix responsables. La question que nous adresse l'Office des communications sociales à l'occasion de cette Journée mondiale et de la semaine qui la prolonge ne devrait pas demeurer sans réponse: "Votre famille en tire-t-elle le meilleur parti possible?" En d'autres termes, donnez-vous la présence, chez vous, aux valeurs d'enrichissement ou à celles d'abrutissement que nous offrent les mass media à travers une production surabondante et d'inégale qualité?

ON DEMANDE

Organisateur communautaire

La Fédération des Loisirs — Région de Lanaudière recherche un organisateur communautaire.

LE POSTE

L'organisateur communautaire sera employé à plein temps pour faire de l'animation, de l'information, de la consultation, de l'organisation, au niveau local, sectoriel et régional: il devra accomplir toute autre fonction déterminée par le conseil exécutif et le directeur exécutif.

LE CANDIDAT

Agé de 22 à 35 ans.

Education: certificat de 12e année ou équivalence; grade universitaire en sciences humaines sera considéré de préférence.

Aptitude aux relations humaines et capacité d'organisation. Devra parler anglais.

Le postulant devra faire parvenir son curriculum vitae, avec conditions de travail et salaire demandés, avant le 28 mai, à:

Fédération des loisirs - Région de Lanaudière
87 nord, rue Gauthier
Notre-Dame-des-Prairies, Joliette

L'enveloppe cachetée devra porter la mention: "Organisateur communautaire".

SOUPER-CAUSERIE

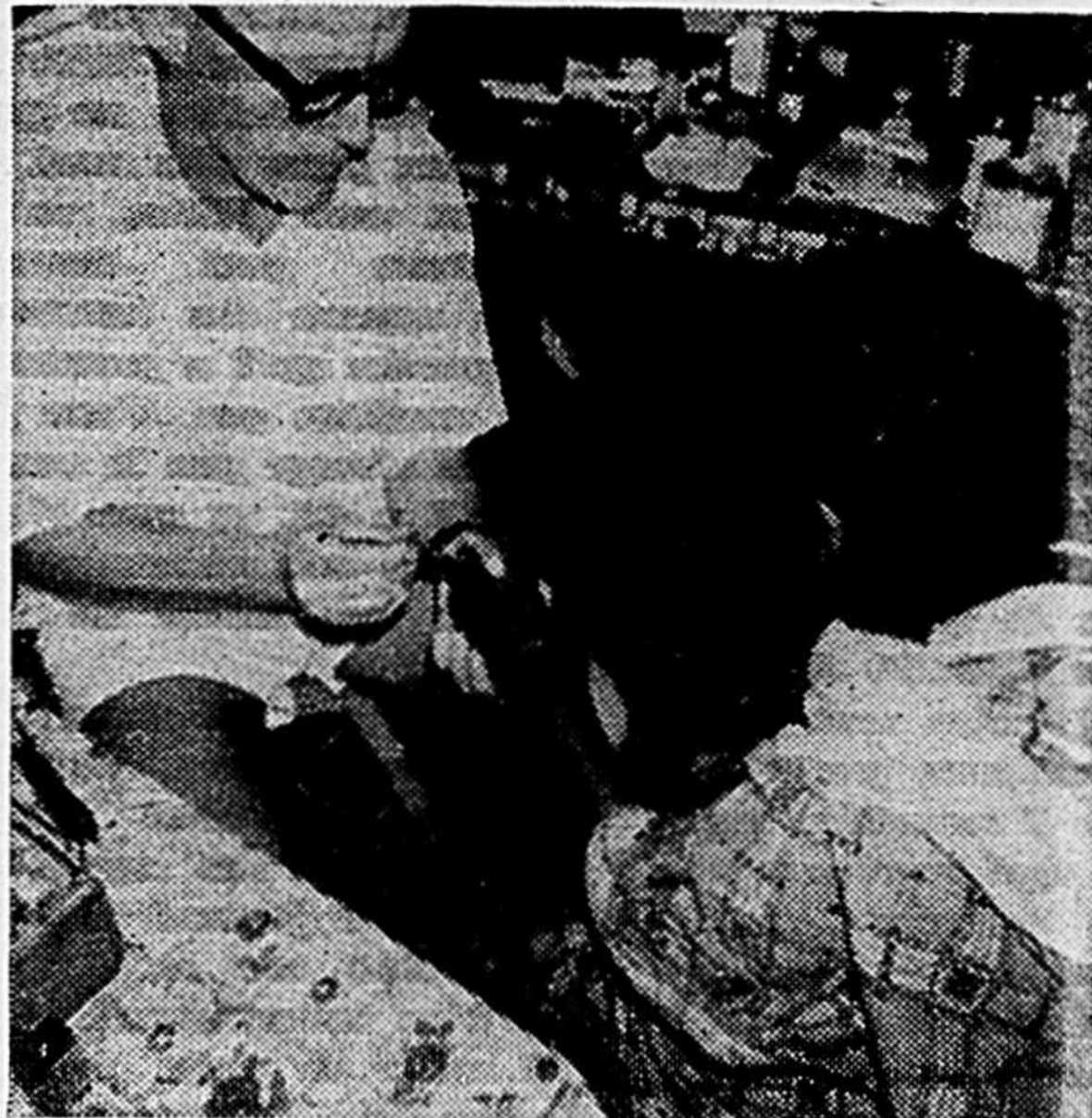
du Chapitre Joliette-L'Assomption
du C.Q.E.E.

— RESTAURANT KAMBO —

JEUDI, LE 15 MAI 1969

19:00 HEURES

Conférencière invitée: Mlle Jeannine Guindon
"L'EDUCATION ET LA RE-EDUCATION DE
L'ENFANT EXCEPTIONNEL"



Au dispensaire de la Mission catholique, tous les malades, sans distinction de race ni de religion, ont droit à l'attention du missionnaire.

"Je veux faire quelque chose pour vous"

12 septembre 1968; il était environ 5 h. 30 de l'après-midi, alors que je fermais le dispensaire, une dame m'arrive! Après l'avoir saluée, je lui dis "Les consultations sont finies; demain matin à 8 h.!"

Sans tarder elle me dit: "Marry m'afy, je suis bien malade, j'ai des plaies aux jambes!" En voyant son état lamentable, je ne puis m'empêcher de lui dire: Entrez et assiez-vous! Ce qu'elle fit tout de suite avec un air de contentement.

Après avoir fait le questionnaire d'usage au sujet de sa maladie, j'ai bien constaté qu'il fallait faire quelque chose tout de suite. Les deux jambes couvertes de plaies suppurantes nécessitaient un traitement d'urgence! Je lui ai demandé si elle avait été à l'hôpital? Non, me répondit-elle! Pourquoi? Elle n'a pas répondu à ma question! Eh bien, ce qui importe pour le moment c'est d'essayer de soulager cette malade.

Laver, désinfecter et panser ses jambes, voilà quelque chose. Traitements aux anti-biotiques et toniques fortifiants sont d'abord des facteurs intéressants dans le cas actuel.

Vous reviendrez demain matin à 8 h. pour le même traitement, lui dis-je, ce qu'elle fit pendant plus de trois semaines. Entre-temps le dispensaire devait être fermé 3 ou 4 jours pour fin d'aménagement. A ce moment-là je l'avais prévenue de se rendre à l'hôpital pour ses traitements de chaque jour. Quelques jours passent et la patiente me revient sans

avoir été à l'hôpital. Imaginez-vous un peu l'état repoussant de ces plaies infectées qui n'ont pas été nettoyées et désinfectées depuis quelques jours, avec la chaleur qui fait ici; qu'elle odeur!... Mais reprenons nos traitements, il faut absolument en arriver à quelque chose de bien! Chaque matin la patiente est fidèle à venir faire refaire ses pansements et prendre ses injections. Chaque jour est marqué d'une légère amélioration!

Le 16 septembre, tel que prévu une équipe de religieuses missionnaires, les Petites Franciscaines de la Baie St-Paul, arrivaient à Maintirano, porter main forte aux missionnaires canadiens, parmi lesquelles il y avait une infirmière licenciée. Elles n'ont pas tardé à mettre la main à la pâte! Quelques jours après leur arrivée, elles étaient chacune à leur poste. Au dispensaire comme d'habitude chaque matin ramène cette procession de malades qui viennent s'enregistrer et attendent leur rendez-vous. J'ai aussitôt parlé à Soeur Eveline, notre nouvelle infirmière, de la patiente en question. Nous avons causé un peu de son cas et il était vraiment intéressant de s'y attarder en vue d'une guérison possible. A ce moment-là, Soeur Eveline me dit: "Vous avez bien des cas de dents qui vous attendent, si vous voulez je vais m'occuper de cette patiente. Je ne pouvais demander mieux! A deux, on peut faire davantage, c'est plus intéressant et les gens attendent moins longtemps.

Et les traitements se poursuivent

quelques fois deux fois par jours à la demande de l'infirmière; et graduellement son état s'améliore d'une façon très visible. Vers la fin de son traitement, la malade toute transformée et profondément reconnaissante, dit à la Soeur: "Je veux faire quelque chose pour vous" en retour de ma guérison! Soeur Eveline tout heureuse lui a dit: "Le plus beau cadeau que vous puissiez me faire, ça sera pour moi, de vous revoir très bien comme vous l'êtes actuellement. Un peu confuse la patiente se trouvait bien en dette envers nous. Quelques temps après, revenant pour sa visite de contrôle, les bras chargés de fruits tropicaux elle disait à la Soeur: "Acceptez ma Soeur ce petit cadeau, pour m'avoir bien soignée!"

Voyez comme ces pauvres gens nous sont reconnaissants! Ils sont attachants par leur grande simplicité! Cette païenne qui retournait maintenant dans son petit coin lointain de la brousse, tout heureuse gardant en son cœur un profond souvenir de reconnaissance pour les missionnaires qui l'ont traitée!

Grâce aux médicaments que vous nous envoyez, chers parents et bienfaiteurs, nous faisons des heureux, même parmi ceux qui sont encore captifs dans leur croyance païenne. Grand MERCI à vous tous qui nous aidez!

Un merci bien spécial aux élèves de l'école Marie-Rollet, par l'entremise de Soeur Thérèse Cartier, qui ont envoyé un don en argent pour un de nos lépreux. Merci également à Mlle Huguette Desautels pour son encyclopédie médicale.

Médicaments contre: Rhumatisme et Asthme seraient très très précieux!

Frère Emile Forget, missionnaire

Défoulement...

(Suite de la page 3)

furent apportées. D'après le travailleur en question les buts du syndicalisme ne seraient pas exactement ce qu'ils devraient être. Le syndicat s'occuperait trop dit-il, de négocier des conventions collectives sans instruire suffisamment les gens sur le syndicalisme et sur ces mêmes conventions... Il devrait s'orienter plutôt dans le but de donner plus de cours d'éducation politique.

Un peu plus tard, Me Gagnon finit par dire qu'une grosse amélioration s'était déjà faite au niveau des conditions de travail dans les hôpitaux comparative-ment aux années 50-60-65 etc...

D'une objection à une autre, on en arriva à discuter de nouveau sur quelques questions faisant parties de l'agenda déjà établi. Ainsi on nous dit que concernant l'ancienneté, elle restait pratiquement la même qu'auparavant, idem pour les congés maladie. Au sujet de la lenteur des négociations, on nous répondit que malgré toute la bonne volonté, il était très difficile d'ajuster les 2 parties, que comme toujours on se lançait la balle et que l'assemblée syndicale seule était en mesure de hâter les négociations.

Un fait qu'il aurait peut-être été préférable de mentionner dès le début c'est que ni M. L'Ecu-yer ni Me Gagnon ne représentait une partie quelconque, soit patronale d'une part et syndicale d'autre part.

En collaboration,

Georgette Chouinard, Guy Deschênes, Equipe d'information Carrefour

St-Roch de l'Achigan

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

CONFIRMATION:

Mercredi dernier, le 7 mai, Mgr René Audet est arrivé dans notre paroisse; ce fut comme un rayon de soleil (imaginaire) car il pleuvait ce jour-là. Dans l'après-midi il rencontra le person-

nel enseignant ainsi que les commissaires d'école. A 8 h., il fit son entrée à l'église durant que la foule chantait: Tu es mon berger, O Seigneur. Environ 90 enfants reçurent le sacrement de Confirmation. Chaque parrain et marraine accompagnait le petit garçon ou la petite fille, ce qui donna un cachet spécial à la cérémonie. Après la bénédiction de Son Excellence, le tout se termine par ce chant approprié à la circonstance: Envoie tes messagers Seigneur dans le monde entier pour qu'ils chantent ta gloire.

PROMPT RETABLISSEMENT:

A Mme Lorenzo Marien, Mme Robert Adam, M. Armand St-André tous trois hospitalisés. A Madame Edouard Malo et Madame Alfred Trudel en convalescence après une intervention chirurgicale. Bonne santé ainsi qu'à tous les malades de la paroisse.

MARIAGE:

GUAY — PESANT

Le 10 mai, M. Pierre Guay, fils de M. et Mme Marcel Guay de Ste-Gertrude de Montréal-N. à Mlle Jeannine Pesant, fille de M. et Mme Olias Pesant de St-Roch. Officiant: M. l'abbé Victorien Pesant de Montréal, oncle de la mariée. Meilleurs vœux!

Encouragez nos annonceurs

Conseil de la radio-télévision canadienne

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique, dans la salle Verdun, de l'hôtel Bonaventure à Montréal, Qué., à compter de 9 h. 30 du matin, mardi le 10 juin 1969, au sujet des questions suivantes:

RESEAU RADIOPHONIQUE MA

DE LANGUE FRANÇAISE

Demande de permis par le MONTREAL BASEBALL CLUB LTD., pour exploiter un nouveau réseau de radiodiffusion dans le but de radiodiffuser les parties de baseball auxquelles le Montreal Expos Baseball Club prend part, comprenant les postes CKJL, St-Jérôme, Qué., CJSO, Sorel, Qué., CJLM, Joliette, Qué., CHR, Drummondville, Qué., CFLV, Valleyfield, Qué., CHEF, Granby, Qué., et CKLM, Montréal, Québec.

SAINT-ZENON, QUE.

Demande de permis par FERNAND RONDEAU pour exploiter une entreprise de télévision à antenne communautaire (CATV) pour desservir Saint-Zénon, comté de Berthier, Québec.

Afin d'assurer le déroulement ordonné de l'audience il importe qu'on se conforme strictement aux prescriptions des règles de procédure du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

Selon ces Règles, toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer aux demandes ci-haut mentionnées devra soumettre au soussigné vingt (20) copies de son mémoire le ou avant le 29 mai 1969.

On peut se procurer des exemplaires de ces Règles en s'adressant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

Les personnes qui désirent examiner les mémoires soumis au Conseil au sujet des demandes ci-dessus pourront le faire en se présentant, pendant les heures de bureau, au siège social du Conseil 100, rue Metcalfe, Ottawa, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au soussigné.

Le Secrétaire, F. K. Foster

PARTIE DE CARTES

AU PROFIT DES 20-8

au sous-sol de l'église Christ-Roi

lundi le 19 mai à 8 heures

NOMBREUX PRIX — GOUTER SERVI

Admission: \$1.25

POUR DE BONS PRIX, RENDEZ VOUS A ST-ESPRIT

Voyez GARIEPY AUTOMOBILES ENRG.

1967 CHRYSLER

Windsor H.T., 2 portes, sièges baquet, servo-freins et direction

1967 DODGE

Polara, V-8, auto., sedan, 4 portes, radio, servo-freins et direction

1967 CHEVROLET

Impala V-8, automatique, H.T., 4 p., servo - freins et direction.

1965 VOLKSWAGEN

Karman Ghia avec radio

1966 PONTIAC

Parisienne V-8, H.T., 4 portes, servo-freins et direction, radio.

1965 PLYMOUTH Savoy, V-

8, sedan, 4 portes, automatique, radio

1963 PONTIAC

Parisienne, V-8, H.T., 2 portes, servo-freins et direction, radio.

1966 METEOR

Niagara, sedan, 4 portes, automatique, radio.

1966 MUSTANG

Moteur 289 po. cu., automatique, sièges baquets, radio.

1965 FORD

Galaxie 500 H.T., 2 portes servo-freins et direction automatique, radio.

1964 FORD

Galaxie 500 V-8, sedan, 4 portes, servo-freins et direction automatique, radio.

GARIEPY AUTOMOBILES ENRG.

ST-ESPRIT, CTE MONTCALM

TEL. 839-3881



Quand l'Assemblée nationale siège sur la colline parlementaire de Québec, 70 employés travaillent à la publication du Journal des Débats sous la direction de M. Benoît Massicotte. On le voit, ici, interpréter un enregistrement magnétique en compagnie de Mlle Jocelyne Lapierre.

tuent l'équipe du journal sous la direction de M. Benoît Massicotte, appartiennent à une demi-douzaine de professions et de métiers. Journalistes, sténos, secrétaires, réviseurs, spécialistes en électronique, préposées à la composition, pressiers, commis de bureau, tous concourent, par leur étroite collaboration, à la publication, chaque année, de quelque 7.000 pages de texte imprimé, soit environ 7.000.000 de mots.

Ces 7.000 pages sont consacrées en majeure partie aux séances de l'Assemblée nationale, mais également aux réunions de certains comités (constitution, éducation, régime gouvernementales, code municipal, etc.)

Le journal des "Débats" tire à 3.100 exemplaires à l'intention de parlementaires, représentants de la presse écrite et parlée, conservateurs de bibliothèque, membres de la fonction publique, d'associations et d'organismes divers, toutes personnes s'intéressant à la politique, à l'actualité, aux perspectives d'avenir du Québec. Le rang social et le prestige exceptionnel de certains de ces lecteurs font que la publication exerce une influence beaucoup plus marquée que ne laisserait supposer son tirage.

L'organe paraît depuis le 14 janvier 1964. Il est doté d'un équipement des plus modernes: système d'enregistrement magnétique et presses à l'avant-garde de la technique; adresses perfectionnées; etc.

Seulement une heure après une discussion ou un discours à la Chambre basse, un premier texte est publié à l'inten-

tion des députés et de la Tribune de la presse. L'édition révisée et définitive ne paraît que deux jours plus tard.

Avant cette édition, un parlementaire peut demander qu'on apporte des corrections aux paroles qu'il a prononcées, à la condition que, d'une part, cela ne change pas le sens de ce qu'il a dit, et que, d'autre part, cela soit nécessaire pour rectifier une erreur de transcription.

Chaque jour, on prépare des fiches pour classer alphabétiquement les noms propres mentionnés et les sujets traités dans le journal des "Débats". Cela sert à la confection d'un index annuel.

Il existe un projet de classification par rubriques d'intérêt général (vie économique, questions sociales, éducation, etc.) —; ce système permettrait de retrouver plus facilement tout ce qui a été dit pendant les débats sur un sujet particulier.

Le personnel du journal a un travail très dur pendant les sessions qui se prolongent de plus en plus; il doit continuellement être sur un pied d'alerte et rester à la disposition de l'Assemblée nationale même si la séance commencée doit se continuer jusqu'à deux, quatre et six heures du matin, ou si une séance du samedi doit écourter le congé de fin de semaine.

La session de l'Assemblée nationale:

L'équipe du Journal de Débats enregistre 7.000.000 de mots par an pour la postérité

Québec, le 24 avril 1969 (O. I.P.Q.) — Quand l'Assemblée nationale, siège sur la colline parlementaire de Québec, les délibérations de ses membres, leurs discours, leurs mots

d'esprit, leurs prises de bec, les avertissements et les décisions du président, la lecture du résultat des votes, tout est fidèlement enregistré sur ru-

niciers et dans les carnets de notes des sténographes, puis tout est consigné dans le journal des "Débats" pour la postérité.

Les 70 employés qui consti-

Encouragez nos annonceurs

Évitez les profits des intermédiaires. Achetez au prix de la manufacture

VESTON SPORT

POUR HOMMES ET JEUNES HOMMES

AU PRIX DU GROS

SPECIAL

pour garçons

Nous avons des complets et ensembles de dernières coupes et couleurs Matériel léger



AU PRIX DU GROS

HABITS

Hommes et jeunes hommes

	Prix des magasins de détail	Prix S & W
Vénitien	\$79.50	\$38.50
Worsted et laine	\$75.00	\$37.50
Astral	\$110.00	\$59.50
Astral James Bond 3 morceaux	\$125.00	\$67.50



GRANDEURS 35 A 48. NOUS AVONS TOUS LES MODELES COURTS, LONGS, GROS, GRANDS

HEURES D'OUVERTURE: TOUS LES JOURS DE 9 H. A.M. A 5 H. P.M. SAMEDI INCLUS
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

Manufacture S & W

227 SUD, GASPARD JOLIETTE

Demandez M. Alex

TEL 756-6977

M. et Mme Philippe Desjardins célèbrent leurs noces d'argent

Ramore, Ont. — Une belle fête familiale a marqué récemment, à Ramore, Ont. les 25 ans de mariage de M. et Mme Philippe Desjardins (Rose Archambault). Les époux Desjardins se sont mariés le 27 avril 1944 en la Cathédrale de Joliette Le cousin des jubilaires, le regretté abbé Louis Richard, avait béni leur union. Cette démonstration avait été organisée par la fille et le gendre des jubilaires: M. et Mme Florian Tremblay (Bernadette Desjardins).

La fête a débuté par une messe d'action de grâce châtée par M. l'abbé J.A. Matte, curé de Ramore. M. Florian Tremblay touchait l'orgue.

Dans son allocution, M. le curé a rappelé les bienfaits de Dieu pour une union toute consacrée à son service. Vingt-cinq ans de vie conjugale, ce la représente des joies, des peines. N'ayant qu'une fille unique, le foyer a ouvert grandes ses portes à d'autres enfants qui ont bénéficié de l'amour de leurs parents. La Société de l'Aide à l'Enfance du diocèse de Timmins estime les services de ce couple.

Peut-il y avoir un foyer plus joyeux que celui qui sait donner? Dieu vous garde, vivez toujours heureux! C'est avec beaucoup d'émotion que les jubilaires ont renouvelé les promesses de leur mariage.

Après avoir pris plusieurs photographies, et reçu les bons souhaits de tous, un succulent banquet les attendait à la salle paroissiale, présidé par M. le Curé. Toute la famille du jubilaire était présente; c'était donc leur tour, puisque à 600 milles il faut bien se partager les occasions.

Il y eut musique, chant, jeux de société sous la direction de M. Florian Tremblay qui a lu une adresse au nom des enfants. La famille se compose de son épouse Bernadette, Arthur Archambault, neveu, Nicole, adoptée légalement, et d'une petite fille Sylvie Tremblay; les demoiselles Faubert font aussi partie de la famille depuis un an. Voici en résumé l'adresse.

A vous donc chers parents, à vous toute notre reconnaissance, tous les meilleurs vœux de nos coeurs aimants.

Que cette inoubliable journée vous soit une première récompense, et comme gage d'affection pour toutes vos bontés pour nous! Soyez heureux et fiers de voir en ce beau jour de fête, vos enfants, vos parents et vos amis groupés autour de vous pour vous dire leur amour. Et que le Ciel vous donne, bien chers parents, de beaux et longs jours avec votre famille heureuse!

Désormais nos prières les plus ardentes nos souhaits les plus sincères auront un autre objet: il faut que le bon Dieu nous accorde de voir une fête plus brillante: la grande fête des noces d'or. Honneur à vous, vénérés jubilaires,

Honneur et gloire à vos longs jours;

Avec nos fleurs, agréez nos prières;

Qu'elles vous disent notre amour.

Vos enfants respectueux et reconnaissants

Répertoire géographique du Québec

QUEBEC, (OIPQ) — Le ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, annonce la publication d'un "Répertoire géographique du Québec".

C'est le premier ouvrage d'ensemble sur la nomenclature géographique du Québec. On a tenté d'y réunir le plus grand nombre de noms apparaissant ou qui sont déjà paru dans la documentation cartographique récente.

Les recherches qu'a effectuées la commission de géographie du Québec et le comité permanent des noms géographiques du Canada ont rendu possible la publication de cet important ouvrage. En effet, les noms qui y apparaissent sont extraits de documents officiels publiés par les gouvernements canadien et québécois.

L'ouvrage compte environ 45,000 appellations géographiques. Il contient les noms de lieux habités ainsi que ceux qui identifient les entités naturelles (lacs, rivières, etc.)

Tous les toponymes mentionnés contiennent les quatre éléments suivants: nom, entité, lieu et position. L'ordre alphabétique continué adopté par la commission facilite la consultation de l'ouvrage. Si un toponyme comporte plusieurs graphies ou formes, le répertoire les mentionne. Dans ces cas, des renvois permettent de trouver rapidement le toponyme officiel.

La commission de géographie s'est fixé comme tâche de compiler en un seul ouvrage tous les noms géographiques du Québec. Il va de soi que la toponymie québécoise contient bien des appellations qui n'ont jamais paru dans la documentation cartographique. Des enquêtes permettront de recueillir ces milliers d'autres noms. Dans cette optique, la commission de géographie invite les municipalités et la population

à lui prêter leur concours afin de compléter, s'il y a lieu, les fiches qu'elle possède.

Le "Répertoire géographique du Québec" coûte dix dollars chez l'Éditeur officiel du Québec, Hôtel du gouvernement, Québec.

M. Lasalle loue...

(A suivre à la page 11)

geants de l'Association des Universités et Collèges du Canada, qui, de son côté, exhorte ses membres à instituer des comités régionaux dans le dessein d'aider dans cette voie. Déjà 10 comités ont été constitués dans des campus.

Le ministère a lancé en mars, au palier national, régional et local, de grandes campagnes de publicités en faveur des emplois d'été pour les étudiants. Les campagnes invitent les hommes d'affaires et d'autres employeurs possibles à signaler aussitôt que possible au Centre de Main-d'œuvre de leur localité les emplois qu'ils peuvent offrir aux étudiants ou créer pour eux.

Au cours de la campagne nationale de publicité de l'année dernière qui a coûté \$75,000, les Centres de Main-d'œuvre de tout le Canada ont trouvé des emplois d'été à 13,000 étudiants. On estime qu'environ 3,000 de ces étudiants n'auraient pu trouver de travail, n'eût été de la campagne de publicité.

Grâce à ses travaux soutenus de recherche sur la situation des emplois d'été et à une étude de la campagne de l'année dernière, le ministère a pu accentuer sa publicité afin d'aider les étudiants qui ont de plus en plus besoin de revenus au cours de l'été. Cette année, \$259,000 seront consacrés à la campagne et, compte tenu de la publicité gratuite que les grands moyens de communication accorderont, le coût net de la campagne pourrait bien dépasser le demi-million de dollars.

**Encouragez
nos
annonceurs**

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DES LAURENTIDES

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné secrétaire-trésorier que plus de vingt électeurs-proprétaires ont demandé que le règlement no 240 prévoyant l'amélioration du service de prévention des incendies et du service d'approvisionnement en eau potable, prévoyant aussi un emprunt à long terme de \$113,000.00 pour en payer le coût, soit soumis aux électeurs-proprétaires par référendum. Un scrutin sera tenu à l'hôtel de ville des Laurentides, jeudi le 22 mai 1969 de 9 h. a.m. à 7 h. p.m.

Donné à Laurentides ce 5 mai 1969.

Rolland Hogue, secrétaire-trésorier

VOUS TROUVEREZ

Les meilleures

**AUTOS
USAGEES**

en ville

chez

PIERRE RICARD

Station de Service 

Financement par la banque si vous le désirez
100, boul L'Industrie Joliette
Tél. 753-7175

DU NOUVEAU A MASCOUCHE

Imprimerie Mascouche Enr.

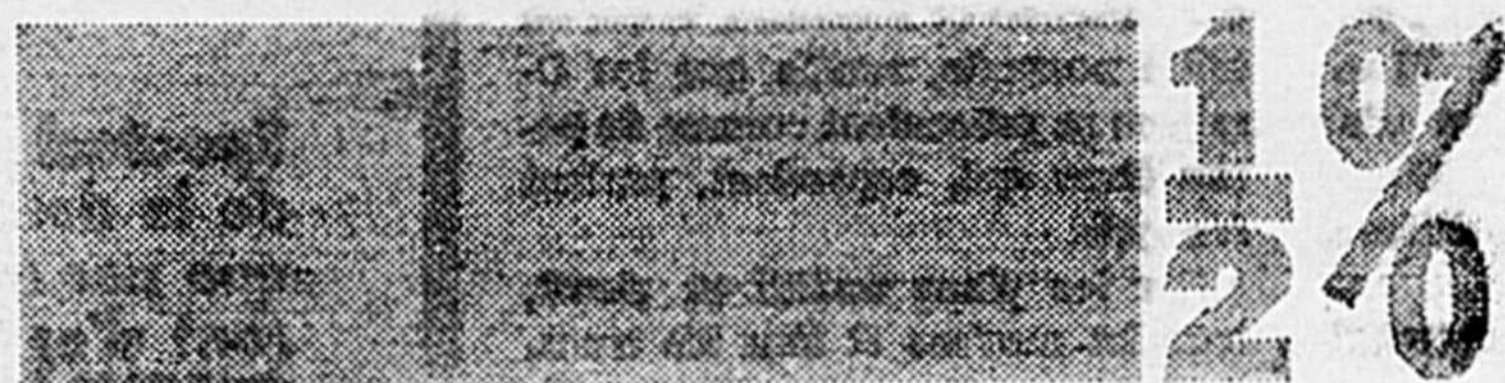
G. CASAVANT, PROP.

Bas de Mascouche Sud

Tél. 474-2666

IMPRESSION DE TOUT GENRE

DEUX MOYENS FORMIDABLES D'ÉPARGNER!

 1/2%



**BANQUE ROYALE
CERTIFICATS D'ÉPARGNE
À 5 1/2% AVEC
ASSURANCE-VIE À 100%**

et LES COMPTES BONI D'ÉPARGNE À 5 1/2%

La maison Riel à Saint-Vital (Manitoba) devient lieu historique national

Ottawa, le 3 avril 1969 — La maison familiale de Louis Riel, à Saint-Vital (Manitoba), à quelque six milles au sud du centre-ville de Winnipeg, servira de centre d'interprétation biographique consacré au Chef métis.

L'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et l'honorable John B. Carroll, ministre manitobain du Tourisme et de la Récréation, ont annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Manitoba s'est porté acquéreur de la maison, qu'il remettra à la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, rattachée au ministère de M. Chrétien.

En 1960, Louis Riel fut reconnu comme une figure d'importance historique nationale par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, organisme chargé de conseiller M. Chrétien sur les questions historiques.

Considéré par certains comme un traître et par d'autres comme un héros, Louis Riel fait maintenant figure de personnage qui a exercé une action positive dans la vie canadienne, notamment dans la fondation de la province du Manitoba.

Par l'étalage de pièces, de diagrammes et d'artifacts, le Service des lieux historiques nationaux du ministère de M. Chrétien illustrera l'histoire et

la vie hautes en couleur de Louis Riel. La maison de Saint-Vital, bien qu'elle ne présente pas de caractère historique national en elle-même, a cependant été choisie comme centre d'interprétation à cause de ses liens intimes avec la famille de Riel.

Louis Riel est né en 1844 à Saint-Boniface, localité située dans ce qu'on appelait alors la colonie de la rivière Rouge. Il y commença ses études, qu'il termina à Montréal.

En 1868, il quitta Montréal pour retourner dans la région de la rivière Rouge. Il s'intéressa aux réclamations territoriales des Métis (de descendance indienne et blanche) au point de lutter contre le transfert de la colonie de la rivière Rouge (partie d'un territoire plus grand connu sous le nom de Terres de Rupert), cédée au gouvernement canadien par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les Métis s'agitaient parce que le gouvernement canadien avait envoyé en 1869, un groupe d'arpenteurs pour diviser en lots tout le territoire, sans consulter les colons ni leur fournir d'explications. Les Métis craignaient de perdre les terres situées le long de la rivière Rouge. Ils estimaient qu'ils avaient droit à ces terres, du fait même qu'ils les occupaient.

Afin de résister à ce transfert, Riel organisa un gouvernement provisoire, dont les

membres entamèrent, en 1870, des pourparlers avec le gouvernement canadien relativement à la création de la province du Manitoba. A titre de fondateur de ce gouvernement dont il fut élu président, Riel est considéré comme le principal artisan de l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

En août 1870, les groupes canadiens arrivèrent au fort Garry, avec l'intention manifeste d'assurer, dans l'ordre et la paix, le transfert des Terres de Rupert. Cependant, une ru-

meur circulait selon laquelle Riel et les membres de son gouvernement seraient arrêtés. Le Chef métis dut se cacher, car la milice se composait d'Ontariens décidés à venger l'exécution de Thomas Scott, qui avait défié l'autorité de Riel.

Après une campagne électorale menée en cachette, Riel fut élu au parlement fédéral en 1873 pour représenter la circonscription de Provencher, au Manitoba, et il fut élu de nouveau en 1874. Toutefois, on l'empêcha d'occuper son siège à la Chambre des communes, et il fut exilé pour une période de cinq ans.

En 1878, il se réfugia aux Etats-Unis, d'où il ne revint qu'en 1884, quand un groupe

de représentants d'un comité de colons métis de la Saskatchewan l'eut convaincu de rentrer au pays et de soutenir leur lutte contre le gouvernement canadien. Riel établit un gouvernement provisoire de la Vallée de la Saskatchewan, mais voyant qu'on refusait d'accéder à ses revendications, il se mit à la tête des colons en colère et déclencha une rébellion ouverte. Après plusieurs batailles, ses groupes furent désorganisés à Batoche.

Riel se rendit, à Regina, au mois de mai 1885, où il fut jugé, trouvé coupable de trahison et condamné à mort. Les appels contre la sentence de mort ayant été rejetés, il fut pendu, à Regina, au mois de novembre 1885.

Radio-Québec veut améliorer le français des jeunes québécois

QUEBEC, (OIPQ) — Radio-Québec, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, entreprend d'améliorer le français des jeunes Québécois et d'enrichir leur vocabulaire. A cet effet, une équipe prépare actuellement aux studios de Radio-Québec, à Montréal, une série d'émissions d'un genre révolutionnaire, intitulée "Les Oraliens", qui sera diffusée dès l'automne prochain.

Le scénario met en vedette Picabo et Kalinelle, deux jeunes Oraliens-l'Oralie est une planète située dans une autre galaxie dont la soucoupe volante se pose au Québec et tombe en panne. Pour trouver la pièce qui manque pour effectuer les réparations, ils visitent différents endroits et rencontrent des gens de divers milieux ou pays.

La première année de recherches — 150 émissions de 15 minutes — permettra de faire l'inventaire de 3,000 mots. La deuxième année d'aventures conduira les jeunes Oraliens à comprendre les structures de la langue parlée. L'intrigue se poursuivra durant six ans, soit pendant un total de 900 émissions.

Picabo et sa compagne Kalinelle seront entourés de Couac, un perroquet bavard qui commet des fautes de langage, et de Millimagino, un chien roboïde qui ne comprend que les mots corrects et se transforme en objet pour mieux exprimer ce qu'il veut dire. Ces derniers pourraient bien, au Québec, devenir aussi populaire que les personnages de Walt Disney.

Pour les héros, chaque mot constitue une force. Ils demandent aux écoliers téléspectateurs de les aider de leurs choix à animer les objets; afin de donner vie aux

choses inanimées, il faut prononcer correctement leurs noms d'une voix distincte et d'autant plus forte que l'objet désigné est pesant et volumineux.

Un jeune Terrien, François, guidera Picabo et Kalinelle. Il est de taille normale, tandis que les Oraliens se présentent comme de petits êtres qui, cependant, parlent français.

Sur les plans auditif et visuel, tous les moyens et tous les trucs, en plus de la couleur, sont utilisés pour donner le plus de vigueur possible au contenu pédagogique des émissions.

Les principaux rôles seront tenus par Hubert Gagnon dans celui de Picabo, Lisette Anfousse dans celui de Kalinelle, et Serge L'Italien dans celui de François; Pascal Rollin et Gaétane Lanier prêteront leur voix respectivement au chien Millimagino et au perroquet Couac.

Le réalisateur de cette série d'émissions de Radio-Québec est André de Bellefeuille assisté de son principal collaborateur Laurent Lachance, chef de l'équipe des conseillers pédagogiques. Le superviseur technique est André David.

Avec cette forme de cours aussi originale qu'intéressante, Radio-Québec innove dans un des domaines les plus profitables à une nation: l'éducation.



FIESTA Internationale

patronnée par le service de la récréation de la Cité de Joliette

Grande soirée dansante et récréative

(Magnifiques décors)

Samedi le 17 mai 1969

de 9 h. p.m. à 2 h. a.m.

au

CENTRE DES LOISIRS

20 sud, St-Charles-Borr. Joliette
avec l'orchestre international
COMBO — THE SERENADERS

Spectacles pendant les intermissions donnés par des professionnels de la danse, tel que, LOUIS PERRET, vedette de la télévision ainsi que par des groupes d'élèves magnifiquement costumés qui danseront d'après des chorégraphies composées par les PROFESSEURS GISELE & YVES BOUCHER de Joliette.

- Permis de la Régie des Alcools
- Tenue de ville
- Prix de présence: valeur de \$100.00
- Bienvenue à tous

Billets \$2.50, en vente à la Librairie René Martin Inc.

Cette annonce est une gracieuseté de

LES ENTREPRISES Bourget

PAVAGE D'ASPHALTE — CHEMINS PUBLICS ET PRIVÉS, COURS, ETC.
ESTIMES GRATUITS — MACHINERIE LOURDE DE TOUS GENRES

92 St-Michel

St-Paul de Joliette

Tél. 756-8095



delangis inc.

SERVICE DE CAMIONS ENTRE

JOLIETTE - MONTREAL - TROIS-RIVIERES - QUEBEC

92 St-Michel

St-Paul de Joliette

Tél. 756-8091



Programme d'habitations pour les Indiens

Le chef Andrew Delisle de Caughnawaga, à gauche, remet à un Indien les clés de sa nouvelle maison, selon le programme d'habitations pour les Indiens mis sur pied par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

En 3 ans, 31 maisons ont été réalisées dans la réserve qui compte 4,500 habitants. L'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien a annoncé récemment que, durant les neuf premiers mois de l'année fiscale en cours, 1,280 maisons ont été construites et que 899 autres sont en cours de réalisation. Depuis 1966, pas moins de 7,223 logements ont été mis à la disposition des Indiens dans tout le Canada. Au Québec seulement les dépenses se sont élevées à \$1,366,000.

Crabtree

La jeunesse en marche au couvent

Déjà la semaine de la JEM du 27 avril au 3 mai est terminée. Comme elle a passé vite! Pas besoin de vous dire que les jeunes étaient "peppés" et pleins d'enthousiasme. Nous avons réalisé un très beau projet mettant en vedette les moyens de locomotion. Cette semaine se déroula dans la joie nous avons essayé de semer de l'amitié par des slogans, des rencontres, des chansons. Le clou de la semaine fut notre magnifique souper communautaire. Nous comptons parmi nos invités, M. le Curé, l'abbé Vital Massé, aumônier diocé-

sain de JEM, Mlle Simonne Poirier, membre du comité diocésain et tous les professeurs de notre école. Notre souper et notre veillée furent d'une réussite emballante pour les jeunes et nous l'espérons pour les parents.

Merci à tous ceux qui de loin ou de près ont contribué à nous faire découvrir que ce thème: "C'est beau la vie" ne se réalise que dans l'amitié, la charité et l'entraide.

Les jeunes de 7e année

FETE DES MERES AU COLLEGE

Vendredi soir le 9 mai les garçons fêtaient la fête des mères. Etaient présents: M. le vicaire, Sr Directrice, M. Georges-Etienne Jodoin, président de la commission scolaire, M. Guy Benny, président de l'Atelier pédagogique ainsi que toutes les mamans des élèves.

A la porte les enfants nous ont reçus avec chacun une rose confectionnée par eux-mêmes; ensuite la soirée commença vers 7 h. 30. Le programme se lit comme suit:

Mot de bienvenue: Pierre Charest.

Maitre de cérémonie: Sylvain Jodoin.

Chant: Hommage à nos mères.

Télé-jeunes, élèves 7e année Florian Lafortune.

L'Épiphanie

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

(Suite de la page 7)

nion mensuelle des membres de l'AFEAS et de leurs amies. Qu'on se le dise, pour être encore toujours nombreuses et profiter de ces quelques heures enrichissantes et de véritables détente pour plusieurs.

BAPTEMES:

PERREAULT: Le 4 mai, Marie, Huguette, Christine, née le 27 avril, enfant de M. et Mme Yvon Perreault (Lise Bernier). Parrain et marraine: M. et Mme Claude Gareau (Huguette Perreault), oncle et tante.

LUSIGNAN: Le 4 mai, Marie, Josée, née le 15 avril, enfant de M. et Mme Michel Lusignan (Jeannette Bélanger). Parrain et marraine: M. et Mme Bertrand Bérubé (Jeannine Bélanger) oncle et tante de Ville Lasalle.

VENDETTE Le 11 mai, Joseph, Lucien, Jean-Guy, Pascal, né le 27 avril, enfant de M. et Mme Lucien Vendette (Françoise Meunier). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Guy Morin (Nicole Vendette) oncle et tante de cette paroisse. Félicitations!

MARIAGE:

COMPLAISANCE — BELL

Le 3 mai, M. Noël Complaisance, fils de M. et Mme André Complaisance de cette paroisse à Mlle Lise Bell, fille de M. et Mme Ange-Albert Bell. Témoins: André Complaisance, père, Mme P. Vendette. Meilleurs vœux!

Chant: L'enfant au tambour, 5e année, Mme Malo.

Histoires: Jean-Pierre Forest Mandoline: Marc Chevalier.

Sketch: Les examens: élèves de Mme Ebacher.

Chant: Un petit gamin: 5e année, Mme Malo.

Récitation: La laitière et le pot au lait: Claude Breton, Yvan Boucher, Marc Chevalier.

Chant: Cupidon, 6e année, Mme Ebacher.

Sketch: Les journalistes: 5e année, Mme Malo.

Orgue: Santa Lucia: Jean-Pierre Lasalle.

Sketch: Le professeur de Français, 5e année, Mme Perreault.

Chant: Que Calor la Vida: élèves de l'école.

Récitation: Guy Laurin, Richard Trudeau.

Sketch: Le dompteur de lion 5e année, Mme Malo.

Chant: Y a du soleil, 5e année: Mme Perreault.

Sketch: M. Net: 6e année: Mme Ebacher.

Chant: Eloïse, Richard Desrochers.

Chant mimé: Youppi, Youp.

(A suivre à la page 16)

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE JOLIETTE



AVIS PUBLIC

est par le présent donné par les soussignés, maire et secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette, que le conseil de ladite Cité a, lors de sa séance régulière tenue le 12 mai 1969, adopté un règlement intitulé comme suit:

REGLEMENT XXXVII-c

pour amender les règlements XXXVII et XXXVII-a, concernant l'imposition et le taux de la taxe d'affaires

et que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du secrétaire-trésorier susdit, pour l'information de toutes personnes intéressées.

JOLIETTE, ce 13 mai 1969

C.-A. Roussin, maire

J.-A. Desormiers, secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE JOLIETTE



AVIS PUBLIC

est par le présent donné par les soussignés, maire et secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette, que le conseil de ladite Cité a, lors de sa séance régulière tenue le 12 mai 1969, adopté un règlement intitulé comme suit:

REGLEMENT IX-ii

concernant l'imposition et le taux de la taxe spéciale pour l'année 1969

et que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du secrétaire-trésorier susdit, pour l'information de toutes personnes intéressées.

JOLIETTE, ce 13 mai 1969

C.-A. Roussin, maire

J.-A. Desormiers, secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE JOLIETTE



AVIS PUBLIC

est par le présent donné par les soussignés, maire et secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette, que le conseil de ladite Cité, a lors de sa séance régulière tenue le 12 mai 1969, adopté un règlement intitulé comme suit:

REGLEMENT 5R-IV

abrogeant les règlements 4R-IV, 4R-IV-a, 4R-IV-b, 4R-IV-c, 4R-IV-d, 4R-IV-e, 4R-IV-f, 4R-IV-g, 4R-IV-h, 4R-IV-i, 4R-IV-j, concernant l'imposition de certains permis ou licences

et que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du secrétaire-trésorier susdit, pour l'information de toutes personnes intéressées.

JOLIETTE, ce 13 mai 1969.

C.-A. Roussin, maire

J.-A. Desormiers, secrétaire-trésorier

Québec sait faire... Granby aussi...

EXPOSITION Régionale et Commerciale A GRANBY du 21 au 25 MAI—Palais des Sports

159 EXPOSANTS — SPECTACLES TOUS LES SOIRS A 10.30 — SAMEDI et DIMANCHE
AUSSI A 4.00 P.M. — TIRAGE DE \$2,800.00 — KIOSQUES DU GOUVERNEMENT

Sur présentation de ce coupon

ENTREE GRATUITE

à l'Exposition de Granby pour une
personne adulte accompagnée d'une autre
achetant un billet d'entrée.

L'Action populaire, Joliette

La Chorale Mixte de Berthierville à St-Barthélemy

Dimanche soir dernier, un magnifique spectacle donné par la chorale de Berthierville dirigée par M. F. Desrosiers a su réchauffer les coeurs et gagner l'auditoire en la berçant de mélodies variées. Une assistance nombreuse est venue applaudir nos invités et souligner avec nous la fête des mères.

Nous voulons remercier chacun des membres de la chorale de Berthierville ainsi que leur dévoué et dynamique président M. R. Ducharme, d'avoir su donner à ce spectacle un caractère substantiel, d'avoir su nous offrir du "Beau".

Je tiens aussi à remercier les jeunes qui ont contribué à cette réalisation: animatrice, décorateurs, hôtesse, et tous ceux et celles qui nous ont encouragé par leur collaboration et leur présence à la soirée, car il faut le dire, ce fut un succès. Merci à tous!

"Un fait que je tiens à souligner, c'est l'esprit d'équipe et l'enthousiasme que nous avons découvert chez le groupe invité. Savoir croire en la vie, avoir le coeur jeune et gai et le chanter... j'applaudis et leur crie: "Bravo", et de continuer à communiquer aux autres, dans un témoignage musical, cette joie de vivre ce qui est beau et grand!"

Souhaitant entendre à nouveau la Chorale Mixte de Berthierville, nous tournons la page sur un agréable souvenir.

Une responsable J.R.C.
M. B.

CHRONIQUE MUNICIPALE

A sa séance du 5 mai, le conseil de la corporation municipale de St-Barthélemy entre pour la première fois dans ses dépenses le salaire de ses conseillers et du maire, lequel se chiffre à la somme de \$900.00 pour chaque période de 6 mois.

La levée des vidanges a été octroyée à M. Benoit Laurendeau pour une période de trois ans au prix de \$125.00 par mois.

M. Fernand Fafard a été nommé pro-maire pour une période de trois mois allant jusqu'au premier août.

Avis est également donné à tous les abonnés de l'aqueduc de bien surveiller les annonces dans les journaux locaux car sous peu ou dès que tous les animaux seront au pacage, nous ferons la toilette de notre bassin ce qui pourra amener un manque d'eau d'un jour environ.

Afin de parer à tous les inconvénients des bris de moteur ou de pompe, le conseil s'est également porté acquéreur d'un moteur additionnel et d'une pompe pouvant aller dans l'un ou l'autre puits.

Nous avons également été avisés par le député du comté, Dr Guy Gauthier, qu'un octroi de tout près de \$75,000 nous était accordé pour notre système d'aqueduc, lequel nous sera versé sur une période de 10 ans.

Bertrand Gervais, sec.-trés.

LES LOISIRS DE ST-BARTHELEMY

Vendredi soir il y aura une soirée de danse à l'Ecole Dussault de St-Barthélemy avec l'orchestre renommé: "Les Indéparables". Bienvenue à tous les jeunes de la paroisse

et des environs.

S'il y a des jeunes qui sont intéressés à former un Club de balle ils pourront donner leur nom au président des Loisirs: M. Bertrand Clément ou aux directeurs.

La Direction

L'AFEAS

La soirée de l'A.F.E.A.S. qui devait avoir lieu jeudi le 15 mai a été remise à jeudi 22 mai, veuillez tenir compte de ce changement.

COMMISSION SCOLAIRE

Session régulière du 6 mai 1969. Les Commissaires discutèrent entre autres des questions suivantes:

—Recensement scolaire qui s'effectue tous les ans en mai;
—Vote d'envoi d'avis spé-

ciaux aux contribuables qui ont plus de 2 ans d'arrérages de taxes scolaires.

—Engagement d'un directeur pour l'année scolaire 1969-70. En l'occurrence les commissaires retiennent les services de M. Fernand Gladu comme directeur des écoles pour l'année scolaire 1969-70.

RECONNAISSANCE AUX SS. NN. J.M.

La commission scolaire de St-Barthélemy désire remercier les religieuses des SS. NN. J.M. pour l'oeuvre admirable et le dévouement qu'elles ont témoigné chez nous au service de l'éducation des enfants de la paroisse, et ce, depuis 80 ans. C'est donc avec regret que nous assistons à leur départ. Nous tenons, au nom de tous les paroissiens de St-Barthélemy, à leur dire "merci" pour cette présence dans notre milieu et à leur souhaiter bon travail où qu'elles soient.

Comm. Scolaire
St-Barthélemy

Festival artistique à Notre-Dame des Prairies

Dimanche le 25 mai prochain, l'Atelier Pédagogique de Notre-Dame-des-Prairies clôture ses activités para-scolaires pour l'année en cours.

Les jeunes de la paroisse ont bénéficié de cours de ballet, diction, chorale, folklore, artisanat et arts plastiques.

Le public est invité à 2 h., à l'Ecole Mgr Jetté pour le récital de ballet et de diction; et à 8 heures à l'Ecole Notre-Dame-des-Prairies pour la chorale et le folklore. Les billets sont en vente à la direction, des écoles de la paroisse, et à l'entrée.

Toutefois, tout au cours de la journée, il sera possible de visiter gratuitement l'exposition d'artisanat de 9 h. 30 à 5 h.

Bienvenue à tous.
Le comité des Activités para-scolaires de l'Atelier Pédagogique de N.D.P. par: Mme Jean-Marc Foucault 21, rue Alain, Joliette, Tél. 756-8756.

Encouragez

nos

annonceurs

En avant!

Les voitures de cette année à prix moindres que l'an dernier!

Nous savons tous que les prix augmentent. Il serait donc normal de payer beaucoup plus cher que l'an dernier les nouveaux modèles 69 ci-dessus. Pourtant, plusieurs modèles 69 de la lignée Chevrolet coûtent moins, beaucoup moins que les modèles de l'an dernier. Prenez cette Impala 2 portes: vous pouvez l'avoir munie de servo-freins à disque, de la transmission Turbo Hydra-Matic, de flancs blancs, d'enjoliveurs de roues et d'appuis-tête et d'un moteur plus gros que l'an dernier, pour \$120.50* de moins que l'an dernier. Et vous faites des économies semblables avec plusieurs modèles de Nova, Chevelle et Camaro. Oui, le prix de plusieurs voitures de cette année est inférieur à leur prix de l'an dernier. C'est ça qu'on appelle "penser à vous en premier". De la première à la dernière: Chevy Nova, Chevelle, Malibu, Camaro et Impala.



Chaque Chevrolet doit faire sa marque pour recevoir cette marque.

* Basé sur le prix maximum au détail suggéré par le fabricant, y compris taxe de vente fédérale, taxe d'accise et frais suggérés de livraison et de manipulation par le concessionnaire.

MICHEL POIRIER AUTOMOBILE LTEE,

280, RUE BARRETTE

TEL. 756-1638

JOLIETTE, P.Q.

La Maskarylle à St-Félix

Le Théâtre Maskarylle dans la salle paroissiale, samedi le 17 mai à 8 h. 30. Admission \$1.50. "Les maxibules" extraits de la comédie de Marcel Aymé. Théâtre, musique, monologues, etc. Commanditaires: Bonin et Prud'homme, notaires, Goudreau 5 cents à \$1, propriétaire Robert Héru, Ronald Rainville boucher, Cinéma St-Félix Maurice Poirier, prop., Théodore Gravel, boucher, Laporte et Généreux, assurances.

Venez encourager vos loisirs, vous en aurez d'ailleurs pour votre argent.

DECES ASHE:

A St-Félix-de-Valois, le 8 mai, à l'âge de 65 ans est décédé M. Alwyn Ashe, époux de Dorothy Adams. Les funérailles ont eu lieu lundi le 12 mai des salons Fernand Thériault, rue Principale à St-Félix pour l'église All Saints da Ramsay de St-Félix où le service a été célébré à 10 h. Inhumation au cimetière de l'endroit. Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Raymond Roberge (Joyce) de St-Jean-de-Matha, M. et Mme Raymond Gareau (Dorothy) de St-Norbert, Mlle Audrey Ashe de St-Félix, M. et Mme Peter Ashe (Jocelyne Dufresne) de St-Félix-de-Valois, M. Charles Ashe de St-Félix-de-Valois. Plusieurs petits-enfants. Direction funéraires Fernand Thériault. Nous prions la famille en deuil d'accepter nos sincères sympathies.

FELICITATIONS:

A Thérèse Guérard, fille de M. et Mme Louis Guérard Sr de notre paroisse qui nous a interprété quelques jolies chansons en l'honneur de la fête des Mères, dimanche dernier au canal 10. Revenez souvent Thérèse.

PROMPT RETABLISSEMENT:

Mme Clifford Heaton, mairesses de St-Félix paroisse, actuellement hospitalisée à Montréal. De la part de son mari, M. Clifford Heaton, maire, de sa mère Mme Robert Stark, ses enfants et tous les paroissiens et les membres du conseil de la paroisse de St-Félix-de-Valois.

HEUREUX ANNIVERSAIRES:

A Rosaire Gravel, taxi, qui aura une année de plus vendredi le 16 mai. A Albert Houde dont l'épouse Rose-Ange ne devrait pas laisser passer l'anniversaire de son mari le 18 mai prochain. Il paraît que Léo Bellerose a ouvert son garage comme d'habitude le 13 mai jour de son anniversaire de naissance. M. Guy Belleville, plombier, sera à son poste quand même le 18 mai jour de sa fête. M. et Mme Jean-Luc Fréchette (Ghislain Aubin) ont vieilli chacun d'une année les 11 et 16 mai. Bonne fête à Gilles Gadoury dont l'épouse Huguette Rondeau n'a pas manqué de faire un gâteau le 12 mai. Vendredi le 16 mai c'était l'anniversaire de naissance de Réal Rainville. Jeanne-d'Arc Aubin son épouse n'a sans doute pas oublié. J'ai oublié de souhaiter une bonne fête à Mme Yvon Sarrazin dont l'anniversaire tombait le 8 mai. Je m'excuse Mme Sarrazin. Travaile pas trop fort le 14 mai, Gérard Rainville et n'oublie pas la fête de ton épouse Carmen Marion le 25 mai. Roger Aubin du rang Castle Hill a vieilli d'une année le 12 mai. J'espère que son épouse a vu à l'événement. Guy Croisetière a travaillé la même chose le 14 mai. Maurice Champagne était en arrière du comptoir chez René Poirier le 14 mai lui aussi.

BAPTEME DESROSIERS:

M. et Mme Jean-Paul Desrosiers née Denise Rocheleau ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 4 mai et qui sera baptisée le 18 mai, Marie, Ninon, Nancy. Parrain: Michel Desrosiers, oncle de l'enfant; marraine: Ninon Desrosiers, sœur de l'enfant. La porteuse sera Mme J.-Paul Desrosiers. Sincères félicitations aux heureux parents.

PROMPT RETABLISSEMENT:

A Mme René Beaulieu (Monique Lépicié) qui a subi une grave intervention chirurgicale à l'hôpital Maisonneuve la semaine dernière. De la part de son mari, ses enfants, ses parents et amis. Bon courage et meilleure santé Mme Beaulieu.

A M. Edgar Dufresne actuellement hospitalisé à Joliette, de la part de son épouse ses enfants et tous ses parents et amis.

A Mme Yvon St-Georges de la rue Dufresne à St-Félix, qui a un rendez-vous à l'Institut de Cardiologie à Montréal dans le cours de cette semaine. De la part de son mari, ses deux petites filles et tous ses parents et amis. Bon courage et revenez en bonne santé au plus tôt Mme St-Georges, c'est le souhait de tous.

DECES CHEVRETTE:

A St-Ambroise-de-Kildare à l'âge de 78 ans est décédé ce matin le 12 mai Joseph Chevrette époux d'Azilda Simard. De plus amples détails dans quelques jours. Le défunt était le frère de M. Henri-Louis Chevrette, votre correspondant à St-Félix. Nous prions la famille en deuil d'accepter nos sympathies.

JEUNESSES MUSICALES:

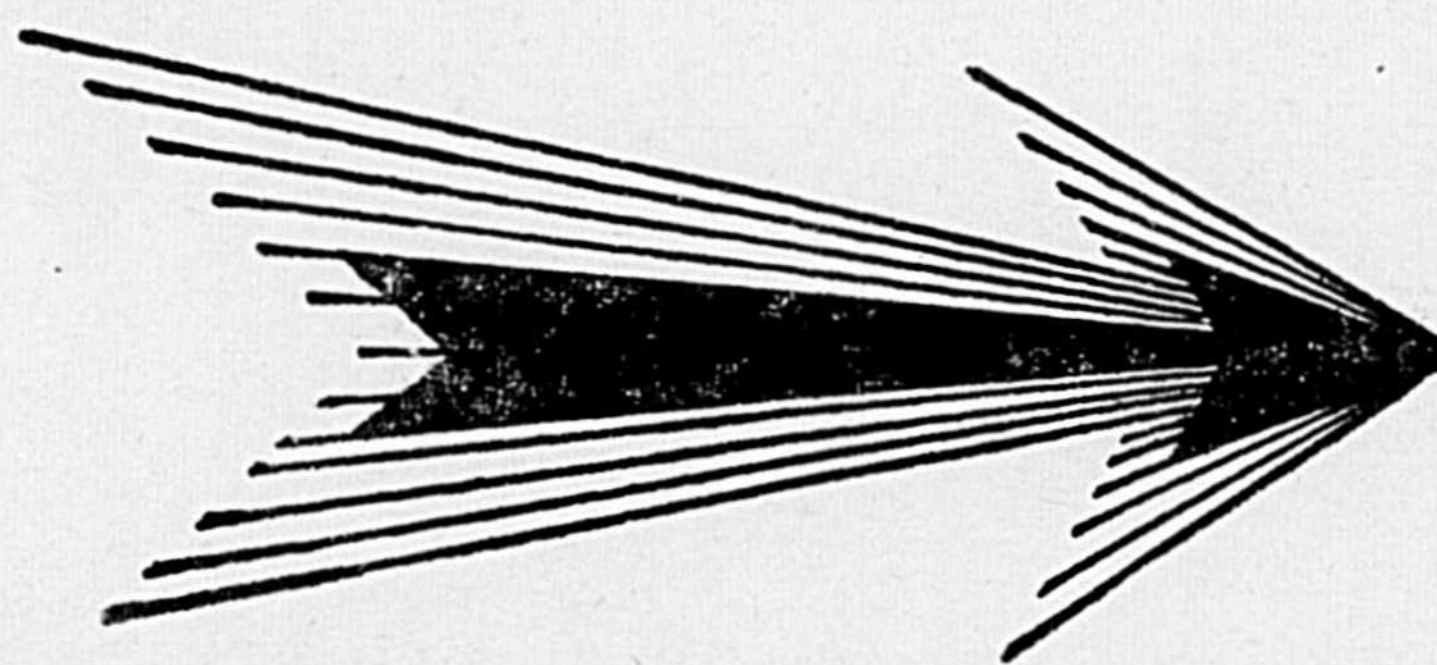
Parmi les gagnants au festival-concours 1969, récital des Jeunes-Musicales de Joliette nous relevons les noms suivants de St-

Félix-de-Valois: Mlle Francine Guérard, fille de M. et Mme Rosaire Guérard (12 ans), Couvent de St-Félix-de-Valois (piano 14 ans) qui a gagné le premier prix soit une bourse pour une vacance de deux semaines au camp musical de St-Côme, Mlle France Rocheleau, fille de M. et Mme Gérard Rocheleau (13 ans), couvent de St-Félix-de-Valois qui a gagné le 2e prix (piano 15 ans) et une bourse de deux semaines au camp musical de St-Côme, Manon Guérard, fille de M. et Mme Armand Guérard, couvent de St-Félix-de-Valois qui a gagné un 2e prix également (piano 11 ans). Mentionnons que les élèves suivantes ont obtenu plus de 90% et sont du Couvent de St-Félix-de-Valois: Mlle Diane Desroches fille de M. et Mme Azellus Desroches, Mlle Véronique Nah demeurant chez Mme Edmond Beauparlant, Mlle Isabelle Houle fille du Dr et de Mme Fernand Houle et le dernier mais non le moindre c'est Jacques Desroches fils de M. et Mme Roméo Desroches autrefois de St-Félix-de-Valois qui a gagné le grand prix du festival-concours 1969. Nous félicitons toutes ces jeunes musiciennes de St-

Félix-de-Valois qui font honneur à leurs parents et aussi à leur maîtresse de musique au Couvent des Sœurs de Ste-Anne.

ASSEMBLEE DES LOISIRS:

Lundi prochain le 19 mai à la salle paroissiale aura lieu l'assemblée annuelle des Loisirs St-Félix Inc. Tous tenons à ce que tous les paroissiens de St-Félix soient présents. Il y aura lecture du rapport annuel et l'élection de 4 membres dont le terme est expiré. On parlera sans doute des futurs projets. Soyons au rendez-vous tout le monde, lundi soir prochain à la salle paroissiale le 19 mai.



ENCAN

LISTE DE VENTES PAR ENCAN A ETRE FAITES PAR LEO DASTOUS, ENCANTEUR
LICENCIE BILINGUE DE PLESSISVILLE

Jeudi, le 15 mai à 1h.

chez Conrad Hinse

TINGWICK
cté Arthabaska
Troupeau et roulant.

Samedi, le 17 mai à 1 h.

chez Gérard Charest

ST-FLAVIEN
cté Lotbinière
Troupeau et roulant.

Lundi, le 19 mai à 1 h.

chez Aimé Chayer

DOSQUET
cté Lotbinière
Troupeau et roulant.

Mercredi, le 21 mai à 1 h.

Chez Moïse Bilodeau

ST-BERNARD
cté Dorchester
Troupeau et roulant.

Mercredi, le 23 mai à 1 h.

chez Maurice Moreau

ST-ROSAIRE
cté Arthabaska
Troupeau et roulant.

Mardi, le 3 juin à 1 h.

chez Faïda Lamy

ST-LEONARD
cté Nicolet
Troupeau et roulant.

SAMEDI, LE 6 SEPTEMBRE A 1 HEURE

CHEZ ROBERT BLANCHETTE,

St-Edouard, cté Lotbinière

TROUPEAU ET ROULANT.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à:

Léo Dastous

Encanteur licencié bilingue

PLESSISVILLE, QUE.

1210 ST-CALIXTE

TEL. 362-7585

Entière satisfaction
garantie à un prix
raisonnable pour
tous genres d'encan

Au Joliette, mercredi, le 28 mai

Les demoiselles de Rochefort

Genre: Comédie musicale, écran large et couleurs — Origine: française 1966 — Réalisateur: Jacques DEMY — Adaptation, scénario et Dialogues: Jacques DEMY — Images: Ghislain CLOQUET — Musique Michel LEGRAND — Chorégraphie: Norman MAEN — Production: MADELEINE-FILM, COMACICO — Présentation privée: Février 1967 — Durée de projection: 120 min. — Interprètes: Catherine DE-NEUVE, Françoise DORLEAC, Danielle DARRIEUX, Michel PICCOLI, Georges CHAKIRIS, Gene KELLY, Jacques PER-RIN.

Rochefort. Mme Yvonne Garnier tient un café. Ses filles, Delphine et Solange, donnent respectivement des cours de danse et de musique. Yvonne a refusé autrefois d'épouser l'homme qu'elle aimait, parce qu'il s'appelait Monsieur Dame. Ses filles ne l'ont jamais su. Or, il se trouve que Solange entretient avec celui-ci des rapports professionnels: M. Dame va lui faire rencontrer le compositeur américain Andy Miller, qu'elle admire énormément. Delphine attend le Prince charmant or, un jeune marin nommé Maxence, peintre à ses heures, a fait d'imagination le portrait de sa princesse. Coïncidence: celui-ci ressemble trait pour trait à Delphine.

Tout ce monde joue à cache-cache, se croise sans se connaître ou se reconnaître. Prétexte à couplets, duos, trios, chœurs et chorégraphie. Entrent en scène divers perturbateurs, tels les joyeux forains ou l'égoïste amoureux de Delphine.

Mais, comme il se doit, Yvonne deviendra, bon gré, mal gré, Madame Dame; Solange tombera amoureuse, sans savoir qui il est, du talentueux Andy; et Maxence faisant du stop arrêtera le camion des forains avec lequel, justement, Delphine partait pour Paris.

Un feu d'artifice de la joie de vivre: il n'y a pas, me semble-t-il, de meilleure expression pour caractériser ce film "parlé, chanté et dansé". Joie de vivre des personnages sans complexes remplissant un Rochefort ensoleillé de leurs ébats de couleurs pastel; joie de vivre de Michel Legrand qui se confirme comme un très grand musicien; joie de vivre de Jacques Demy soi-même, multiforme et dynamique.

La tentative est moins hardie peut-être que celle des "Parapluies de Cherbourg"; on ne se permet plus de chanter "Ah m...!" et c'est peut-être dommage pour ceux qui aiment à faire la nique aux "Philistins". Il ne manque pas de citations évidentes de "West Side Story", que met encore en relief la présence de Georges Chakiris. Mais ce n'est pas une raison pour accuser Demy de plagiat: outre un emploi beaucoup plus harmonieux de la couleur, le thème et le style sont bien de Jacques Demy; les lyrics sirupeux sont remplacés par des couplets dans la tradition française. Cette musique de Legrand passe d'ailleurs en revue tous les genres qui peuvent plaire aux Français, du rock à la sonate en passant par les couplets de chansonniers et la chansonnette.

Chemin faisant, Demy n'oublie pas de se parodier lui-même

me au défilé de tous ses fétiches: matelots et buste 1900, évocation de Nantes et obsession du départ, chassés-croisés et retrouvailles, fidélité de l'esprit et faiblesse de la chair. Un gentil coup de patte est donné au mythe de la femme fatale, Lola-Lola ("L'Ange bleu", 1930) qu'un vieux soupirent à fini par couper en morceaux.

Bref, avec une unité plus indiscutable que dans les "Parapluies", au prix d'un peu moins d'originalité, une réussite plus incontestable encore et qui mérite tous les vœux. APPRECIATION DE LA C.C.R.T.

Cette charmante comédie, dont l'irréalisme ou certaines légèretés n'ont pas à être pris en considération, compte tenu du genre, sera vue avec beaucoup d'intérêt par un large public d'adultes et de grands adolescents. POUR ADULTES ET ADOLESCENTS.

L'Université...

(Suite de la page 5)

les lignes de force luttent ardemment pour ou contre un ordre chrétien, pour ou contre une société déchristianisée, les catholiques, non seulement pour la conservation de leur société chrétienne mais surtout pour leur comportement individuel, ont besoin d'une conscience bien formée, bien éclairée. Ils ont besoin de posséder un potentiel de notions et de concepts justes et sûrs pour se situer et engager leur activité. Cette prise de possession, c'est la conscience objective d'où seront élicités les jugements pratiques des attitudes et des engagements.

Les succédanés qui offriraient à l'étudiant catholique le royaume de l'homme, de la matière à la place de la rédemption chrétienne, fausseraient le jeu de l'instrumentalité de la conscience objective et sanctionneraient une causalité faussée de l'homme et de sa vie vers les buts qu'ils doivent finalement atteindre.

L'absence de pensée chrétienne, le mauvais accord de la raison et de la foi pour notre élite pourraient amener les pires déviations et corruptions à l'ordre chrétien toujours en passe de se faire et de se défaire. Des universités neutres pour un peuple catholique traduiraient non seulement une tolérance inacceptable mais une violation de la conscience catholique. Voilà pourquoi au nom de la conscience directrice des actes humains l'université neutre paraît irrecevable pour des catholiques.

Une conception voltairienne de l'éducation

Voltaire et Renan ont été mordus par la pluralité. L'un et l'autre furent ce qui prétendait les définir. Renan n'accepte aucun nom. "Un nom est une limite. Quand on est tel, on n'est pas le reste." "Je veux être tout non par la compensation usée de toutes les choses, mais par la cohabitation de toutes les choses". Ils ont dissout la réalité de l'idée divine. Le pluralisme c'est essentiellement la diversité dissolvante érigée en totalité. "Pour que l'humanité se crée une nouvelle croyance, il faut qu'elle détruise l'ancienne en traversant un siècle d'incrédulité et d'immoralité spéculative". Renan. C'est pour une grande part la fonction de l'université neutre de traduire dans une cohabitation de toutes choses" les idées contradictoires du

siècle et de livrer l'homme à ses instincts. Si nous l'acceptons, nous ferions des générations, une société et une Nation sacrifiées.

Le mouvement social chrétien, par A. Larouche

N.B. — Faisons campagne pour l'Université catholique du Québec en adressant son nom et adresse au Mouvement social chrétien, C.P. 632, Trois-Rivières.

La jeunesse en...

(Suite de la page 13)

pi, 5e année, Mme Perreault. Orgue: Et maintenant: Mario Coderre.

Ce n'est qu'un aurevoir: J. Pierre Lasalle.

M. le directeur remercia l'assistance.

Ce programme fut préparé par Michel Beaudoin, élève de 7e année.

Ici je voudrais féliciter M. le directeur Florian Lafortune, les professeurs: Mmes Malo, Ebacher et Perreault pour leur beau travail si bien exécuté par leurs élèves, nous avons passé une très belle soirée et j'espère que ce geste se répètera dans l'avenir. Encore une fois merci au nom de toutes les mamans.

Routes ouvertes...

(Suite de la première page)

harnois, Bourget, Château-guay, Jacques-Cartier, Laprairie, Soulanges, Vaudreuil et Laval;

Région des Cantons de l'Est: Brome, Compton, Frontenac, Huntingdon, Mégantic, Missisquoi, Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe;

Région du Richelieu: Bagot, Chambly, Iberville, Napierville, Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Verchères.

C I N E M A

JOLIETTE

TELS: 756-0220 — 753-9007

Samedi à vendredi — 17 au 23 mai — \$1.50 Prix fixé par la compagnie

VOICI LE FILM QUI A FAIT COURIR LA PROVINCE DERNIEREMENT

Première fois avec sous-titres français — Strictement pour adultes

Une expérience cinématographique exceptionnelle!

18 ANS
réservé
aux adultes

"moi, une femme"

(I, A WOMAN)



**DE SUEDE...
Un concept tout
nouveau en
fait de cinéma
artistique!**

avec ESSY PERSSON

Tiré du roman de

SIV HOLM

Réalisation de

MAC AHLBERG

"Une oeuvre d'une envergure peu commune, réalisée avec cachet, bon goût et sensibilité!"

SOUS-TITRES
FRANÇAIS

2e FILM:

**CAINE
VS.
BRAIN**



HARRY SALTZMAN presents
MICHAEL CAINE KARL MALDEN

**"UN CERVEAU D'UN
MILLIARD de DOLLARS**

co-starring
ED BEGLEY · OSCAR HOMOLKA

Produced by
FRANCOISE DORLEAC · HARRY SALTZMAN

Executive Producer Novel by
ANDRE DE TOTH · LEN DEIGHTON · JOHN McGRATH

Directed by
PANAVISION® COLOR by DeLuxe

Directed by
KEN RUSSELL

UNITED ARTISTS
A Panavision Company

Les dernières et ténébreuses aventures d'Harry Palmer, ont le mérite certain d'être spectaculaires. Bonne interprétation de Michael Caine ou de la regrettée Françoise Dorléac, dont ce fut le dernier rôle.

Horaire: Sam et lun. à vend.

Moi: 6.15 — 9.40

Cerveau: 7.50

Dimanche

Moi: 3.30 — 6.30 — 10.10

Cerveau: 1.15—4.40—8.10

SAMEDI

Matinée pour les jeunes

**"ILE DES DAUPHINS
BLEUS"**